



STRIVE pour le développement

*Renforcer la
résilience face
à la violence et
à l'extrémisme*

Europe Direct est un service qui vous aide à trouver des réponses à vos questions sur l'Union européenne.

**Appel gratuit (*) :
00 800 6 7 8 9 10 11**

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile n'autorisent pas les appels aux numéros commençant par 00800 ou pourraient vous facturer ces appels.

Imprimé sur du papier recyclé.

Des informations supplémentaires sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://europa.eu>). Une fiche bibliographique figure en dernière page de cette publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2016

doi:10.2841/318217

© Union européenne, 2016
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Image de la page couverture: © Royal United Services Institute (RUSI), 2015. Photographe: Boniface Mwangi.

Commission européenne

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne

2016 — 60 pp. — 21 x 29,7 cm

ISBN : 978-92-79-61463-7
doi:10.2841/318217



Cette publication a été produite avec l'aide de la Commission européenne. Le contenu de cette publication relève de la responsabilité exclusive de ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Table des matières

1. Introduction	2
2. Concepts et définitions	4
<i>Définir le terrorisme</i>	4
<i>Extrémisme et extrémisme violent</i>	5
<i>Radicalisation</i>	6
<i>Concepts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent</i>	8
3. Politique de l'UE de lutte contre le terrorisme et de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent	10
4. Actions mises en œuvre par l'UE pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent	13
<i>Actions au niveau mondial</i>	14
<i>Centre international d'excellence Hedayah en matière de lutte contre l'extrémisme violent</i>	14
<i>Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience</i>	16
<i>L'initiative de la UE et la Fondation Kofi Annan de lutte contre l'extrémisme violent destinée aux jeunes</i>	18
<i>World Leadership Alliance-Club de Madrid</i>	20
<i>Programmes régionaux</i>	22
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Corne de l'Afrique: Éthiopie, Kenya et Somalie</i>	22
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Sahel-Maghreb</i>	26
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>	30
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie</i>	32
<i>Programmes nationaux</i>	34
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Nigeria</i>	34
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Pakistan</i>	36
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Philippines</i>	38
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Mauritanie</i>	40
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Tunisie</i>	42
<i>Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Israël</i>	44
<i>Formation sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent</i>	46
<i>Programmes internes de l'UE</i>	48
<i>TerRa et RAN</i>	48
5. Glossaire et documents d'orientation	52

1

Introduction

LA PAIX dans le monde connaît des revers importants : les conflits, le terrorisme et la criminalité financière sont en pleine expansion, de manière significative pour certains. Pourtant, les causes de cette insécurité sont de plus en plus difficiles à comprendre et à résoudre, car elle peut être liée tout aussi bien à des groupes rebelles, à des violences d'origine idéologique ou à une résurgence des conflits interétatiques. La résurgence des violences se manifeste par des besoins humanitaires chroniques, des flux de migration sans précédent et une inégalité grandissante, qui exacerbent les facteurs d'insécurité et ses causes profondes.

C'est dans ce contexte plus large que les idéologies extrémistes violentes gagnent du terrain dans le monde en s'enracinant dans les communautés locales de plusieurs États fragilisés et en attirant un nombre croissant de citoyens marginalisés d'autres États. Les messages qu'elles véhiculent, qui incitent à la haine, perpétuent la violence et promeuvent le terrorisme ne devraient pas avoir leur place dans un monde moderne et civilisé.

« L'UE est l'acteur le plus important au monde en matière de développement : elle dispose d'une portée d'envergure mondiale »

Il est important de souligner que l'extrémisme violent est un problème mondial susceptible de se manifester dans toutes les cultures et toutes les religions, en adoptant différentes caractéristiques. La méthode des leaders radicaux consiste à souligner l'existence d'injustices sociales, politiques et économiques et à jouer sur les revendications réelles ou perçues de leurs adeptes. Souvent, ils font valoir que ces injustices résultent d'un système politique ou idéologique corrompu, qu'ils incitent leurs adeptes à combattre. Pour donner plus de poids à leurs arguments, ils s'appuient sur des faits et des vérités, mais ils sont à la fois sélectifs et incomplets dans la manière dont ils présentent la réalité. De manière plus importante encore, les méthodes qu'ils entendent employer pour réparer ces injustices sont la violence, l'oppression et la victimisation.

Par conséquent, le défi auquel les décideurs politiques sont confrontés n'a sans doute jamais été aussi grand : la communauté internationale doit se servir de tous les outils à sa disposition pour résoudre les crises en cours tout en empêchant qu'elles ne surviennent à nouveau. L'Union Européenne et ses États-membres sont l'acteur le plus important au monde en matière de développement : ils disposent d'une portée d'envergure mondiale et d'une gamme complète d'instruments à mettre en œuvre aux niveaux continental, régional et national. Ainsi, nos actions recouvrent à la fois des engagements préventifs sur le long terme en matière de commerce, d'infrastructures et de services liés au



© PA Images

développement et des outils de stabilisation sur le court terme susceptibles d'offrir des mesures ciblées d'aide humanitaire et de rétablissement.

S'atteler à résoudre à la fois les manifestations et les conditions favorisant l'extrémisme violent est un défi de développement. Ceci exige le renforcement des quatre pierres angulaires que sont le développement équitable, les droits de l'homme, la gouvernance et l'État de droit. Un groupe diversifié de parties prenantes doit être réuni et responsabilisé. Il s'agit non seulement d'acteurs étatiques et d'organismes de sécurité, mais également de membres clés des communautés locales et de la société civile, qui peuvent aborder courageusement et de manière convaincante les questions de la vérité, de la tolérance et de l'acceptation de la diversité. Par conséquent, bien qu'il soit nécessaire de réagir avec force à l'extrémisme violent, cette réaction doit trouver son fondement dans les libertés civiles et poser les questions de l'insécurité, des inégalités et de la marginalisation. L'UE s'engage à collaborer avec des partenaires dans le monde entier pour relever ce défi dans l'intérêt de tous les citoyens.

Au cours de la dernière décennie, la Commission a beaucoup investi pour lutter contre cette menace en s'attaquant aux conditions menant à l'extrémisme violent et en développant un potentiel d'action pour renforcer l'État de droit et promouvoir le développement. C'est à travers le développement de leur capacité que la Commission entend parvenir au renforcement des communautés vulnérables. Cette brochure met en lumière certaines des actions financées ou soutenues par la Commission dans le monde entier pour contribuer à cet effort.

« Les idéologies extrémistes violentes gagnent du terrain de manière inédite dans le monde entier, s'enracinant dans les communautés locales et contrôlant des régions de plusieurs États fragiles »

« Un groupe diversifié de parties prenantes doit être réuni et responsabilisé »

2 Concepts et définitions

LE TERRORISME, la radicalisation et l'extrémisme sont des concepts subjectifs qui ont un sens différent selon les personnes. En outre, leur définition est en constante évolution puisqu'ils se manifestent de différentes manières dans différentes parties du monde, exploitent de nouvelles vulnérabilités et emploient de nouvelles approches et technologies. Avant de s'engager dans des programmes et initiatives spécifiques, il est important d'avoir conscience des perceptions et nuances locales et de comprendre la manière dont ces termes sont employés. Cependant, pour que l'UE et ses partenaires puissent collaborer efficacement, il est essentiel que des définitions communes soient développées au niveau mondial. Ce champ lexical, qui porte sur des questions très sensibles, doit rester neutre et non-émotionnel afin d'éviter des conséquences négatives telles que les préjugés, la stigmatisation ou les conclusions hâtives. Ce chapitre offre un bref aperçu standardisé des concepts les plus importants dans ce domaine.

Définir le terrorisme

« Définir le terrorisme fait appel à des émotions »

L'organisation des Nations Unies n'est pas parvenue à trouver un accord entre tous les États membres sur une définition du terrorisme, car la notion est toujours en partie politique et ne peut être articulée d'une manière qui exclue l'État. De nombreux États membres ont donc développé des définitions sur mesure du terrorisme, dont ils ont dérivé une législation antiterroriste. Il existe cependant de nombreuses conventions des Nations Unies sur les actes terroristes qui prévoient des définitions mondialement acceptées d'infractions spécifiques liées au terrorisme. En outre, bien que les Nations Unies n'aient pas donné de définition générale du terrorisme, l'Assemblée générale a adopté en 2006 la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, ce qui reflète bien l'existence d'un consensus mondial sur la nécessité de se pencher sur la question du terrorisme.

Le point important à garder à l'esprit est que le terrorisme est un problème complexe qui fait l'objet de débats, tout comme les notions connexes d'extrémisme, d'extrémisme violent et de radicalisation.

L'Union Européenne, en vertu des traités ayant présidé à sa mise en place, est compétente pour édicter des règles minimales relatives à la définition des infractions pénales de criminalité transfrontalière et de terrorisme. Ceci a conduit à la décision-

cadre de 2002, modifiée en 2008, par laquelle l'Union Européenne a dressé une liste d'infractions terroristes qui fixe les normes minimales applicables dans l'ensemble de l'Union Européenne. Cette liste sera étayée lors de l'adoption d'une directive sur la lutte contre le terrorisme, qui devrait avoir lieu d'ici à 2017.

D'autres institutions régionales telles que le Conseil de l'Europe et l'Union africaine ont adopté leurs propres conventions antiterroristes telles que la *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme* et la *Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme*, qui fournissent également des définitions communes du terrorisme.

Malgré l'absence de définition universelle et en tenant compte de la diversité des définitions avancées par les conventions susmentionnées, de nombreux pays définissent le terrorisme comme suit : « actes commis dans le but de gravement intimider une population, de déstabiliser ou de détruire des structures d'un pays ou d'une organisation internationale, ou d'empêcher un gouvernement d'agir ».¹

Dans le cadre des différentes définitions du terrorisme, les individus perçus comme ayant facilité la réalisation d'un acte de terrorisme, même s'ils n'ont pas participé eux-mêmes aux actes de violence, sont considérés comme coupables. Par conséquent, dans l'Union Européenne, les comportements non-violents comme le financement du terrorisme, l'incitation à l'extrémisme ou le fait de faciliter la réalisation d'actes de terrorisme, constituent des infractions criminelles.

Extrémisme et extrémisme violent

L'extrémisme est généralement considéré comme faisant référence à des points de vue très éloignés de ceux de la majorité de la population. Par conséquent, l'une des définitions décrit l'extrémisme comme des activités (croyances, attitudes, sentiments, actions, stratégies) d'un caractère très éloigné de l'ordinaire ».² Même s'il s'agit clairement d'un terme relatif qui suscite des désaccords concernant les valeurs repères, il est largement admis que les points de vue extrémistes ne sont pas nécessairement illégaux et ne conduisent pas systématiquement à la violence ; en effet, ceux qui choisissent d'adopter des pratiques extrêmes qui n'ont pas d'impact sur les libertés civiles de leurs concitoyens sont, à juste titre, protégés par les normes en vigueur relatives aux libertés fondamentales et aux droits de l'homme.

L'extrémisme devient problématique lorsque ces idéologies font peser une menace sur les idées sociétales démocratiques et tolérantes ou préconisent l'usage de la violence pour exercer des contraintes sur les personnes ou pour arriver à leurs fins. Cette forme d'extrémisme est décrite comme de l'« extrémisme violent », un terme qui reste contesté mais fait généralement référence à la production de violences

« Le terrorisme est un problème complexe qui fait l'objet de débats, tout comme les notions connexes d'extrémisme, d'extrémisme violent et de radicalisation »

¹ Décision-cadre du Conseil de l'UE 2002/475/JAI du 13 juin 2002 sur la lutte contre le terrorisme et décision modificative 2008/919/JAI.

² Peter T Coleman et Andrea Bartoli, *Addressing Extremism*, White Paper. New York: The International Center for Cooperation and Conflict Resolution, Colombia University, p. 1.



idéologiquement motivées ou justifiées, ainsi qu'au soutien à ces actions. Ni les NU, ni l'UE n'offrent une définition officielle de l'extrémisme violent. Comme indiqué dans le Plan d'action 2016 du Secrétaire général des NU pour lutter contre l'extrémisme violent, les définitions du terrorisme et de l'extrémisme violent relèvent d'une « prérogative des États membres et doivent correspondre à leurs obligations en droit international, en particulier le droit international des droits de l'homme ».³ Cependant, USAID définit l'extrémisme violent comme le fait de « prôner, participer à, préparer ou soutenir de quelque manière que ce soit la violence idéologiquement justifiée ou motivée dans le but d'atteindre des objectifs sociaux, économiques et politiques ».⁴

Radicalisation

« La méthode des leaders radicaux consiste à souligner l'existence d'injustices sociales, politiques et économiques envers de leurs adeptes »

Tout comme le terrorisme et l'extrémisme violent, la radicalisation est un terme faisant l'objet de débats et doté de différentes définitions.⁵ Cependant, la radicalisation s'entend communément comme un processus social et psychologique d'engagement de plus en plus profond par lequel des individus viennent à adopter des idéologies politiques et religieuses extrémistes.⁶ Ce processus ne signifie pas nécessairement que les personnes affectées auront recours à la violence. Cependant, la radicalisation vers l'extrémisme violent apparaît lorsqu'elles décident que la peur, le terrorisme et la violence sont justifiés pour obtenir des changements idéologiques, politiques ou sociaux.

Le terme de recrutement est souvent utilisé en lien avec celui de radicalisation. Ces deux termes ne sont toutefois pas toujours interchangeables. Le recrutement reconnaît

³ Secrétariat Général de l'ONU, Plan d'action collective pour lutter contre l'extrémisme violent, janvier 2016.

⁴ USAID, « The Development Response to Violent Extremism and Insurgency: Putting Principles into Practice », septembre 2011.

⁵ Alex P Schmid, « Radicalization, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », International Centre for Counter-Terrorism Research Paper, mars 2013.

⁶ John Horgan, *Walking Away From Terrorism: Accounts of Disengagement from Radical and Extremist Movements* (London: Routledge, 2009).



Public Domain

la présence d'une influence externe qui attire les individus vers l'extrémisme violent, tandis que le terme de radicalisation a été critiqué en ce qu'il présuppose que les individus développaient des points de vue extrêmes avant de chercher à rejoindre des groupes terroristes et non pas l'inverse.⁷

Lorsque l'on évoque la radicalisation tout comme le recrutement, il est essentiel de reconnaître que l'extrémisme violent est multifactoriel, extrêmement divers et ne peut être conditionné par une variable unique. En effet, le développement de mouvements extrémistes violents repose sur un mélange de facteurs conjoncturels, sociaux, culturels et individuels. Ceux-ci se manifestent aux niveaux macro (national, régional et mondial), meso (communauté ou groupe) et micro (individuel), la conjugaison précise de facteurs de motivation étant différente en fonction des lieux.⁸

« Les communautés fragiles et caractérisées par un accès limité au développement constituent un terrain propice aux idéologies prônant l'extrémisme violent »

« La radicalisation vers l'extrémisme violent apparaît lorsqu'elles décident que la peur, le terrorisme et la violence sont justifiés pour obtenir des changements idéologiques, politiques ou sociaux »

⁷ M Sedgwick, 'The Concept of Radicalisation as a Source of Confusion', *Terrorism and Political Violence* (Vol. 22, No. 4, 2010).

⁸ Harriet Allan et al., 'Drivers of Violent Extremism: Hypotheses and Literature Review', Royal United Services Institute, 16 octobre 2015.



© PA Images

Concepts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent

La mission principale de la Direction Générale pour la Coopération Internationale et le Développement de la Commission est de promouvoir le développement durable. Mais l'insécurité causée par les extrémistes violents empêche de nombreux pays d'atteindre leurs objectifs basiques de développement. De même, les communautés fragiles et caractérisées par un accès limité au développement constituent un terrain propice aux idéologies prônant l'extrémisme violent. C'est pourquoi l'UE met en avant des approches du développement et des initiatives spécifiques permettant de renforcer la résilience des communautés face à l'extrémisme dans le monde entier. Ceci correspond au Plan d'action 2016 du Secrétaire général des NU pour la prévention de l'extrémisme violent, qui reconnaît le besoin de mettre en œuvre une approche pratique et globale pour s'attaquer aux facteurs d'extrémisme violent, où qu'ils se manifestent.

« L'UE met en avant des approches de développement et des initiatives spécifiquement conçues pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent »

Même si les organisations de développement, les professionnels et les chercheurs ont des préférences individuelles concernant l'utilisation des termes « prévenir l'extrémisme violent » et « lutter contre l'extrémisme violent », les différences sur le terrain en matière d'actions et objectifs spécifiques sont souvent ténues. L'objectif fondamental du travail de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est de renforcer la résilience des personnes et des communautés face à l'extrémisme violent grâce au développement d'une aptitude à la pensée critique, de moyens de s'exprimer, de connaissances en matière de communication des idées et d'une plus grande participation aux systèmes sociaux et économiques dans lesquels elles vivent.

Selon ce principe, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent peuvent s'entendre comme comprenant toutes les actions permettant de renforcer la résilience des individus et des communautés face aux sollicitations des leaders radicaux et aux

appels de l'extrémisme, du dialogue interconfessionnel à la formation professionnelle, en passant par les programmes de mentorat, la formation des acteurs dans le domaine de la sécurité et de la gouvernance étatique et les débats au sein de la communauté sur des sujets sensibles. Le concept a évolué en réaction à une compréhension croissante du besoin de compléter les mesures concrètes de lutte contre le terrorisme par des initiatives ciblant l'environnement propice à l'extrémisme violent.

Même s'il existe différentes définitions, les programmes de prévention et de lutte contre le terrorisme peuvent être définis comme « une vaste gamme d'activités non-coercitives et de prévention qui ont toutes pour objectif de contrecarrer les facteurs clés menant à l'extrémisme violent et qui sont spécifiques aux lieux dans lesquels les programmes sont mis en place. Ces programmes comprennent des activités qui ciblent les individus identifiés spécifiquement comme « risquant » potentiellement d'être tentés par la violence, dans la mesure où cela est possible dans chaque contexte ».⁹

« L'objectif fondamental du travail de l'UE est de renforcer la résilience des personnes et des communautés face à l'extrémisme et la radicalisation »

Les activités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent peuvent se recouper fortement avec celles relevant d'un autre domaine d'action, celui de la réduction du risque, qui cible les personnes ayant des antécédents d'extrémisme violent. La réduction du risque implique, en somme, la mise en œuvre d'une « large gamme d'activités non-coercitives (comme la formation professionnelle, le suivi psychologique, l'exposition à des idéologies opposées etc.) visant à s'assurer que les personnes ayant précédemment contribué à l'extrémisme violent (par exemple en perpétrant des attaques, en fabriquant des explosifs, en participant à la planification ou au financement, en recueillant des renseignements, en recrutant etc.) ne récidivent pas ».¹⁰ Malgré une confusion fréquente avec les termes « déradicalisation » et « désengagement », la réduction du risque est plus flexible en ce qu'elle englobe l'adaptation à la fois des attitudes ou des comportements des personnes affectées.

Les projets de la Commission recouvrent huit thèmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : le développement de l'éducation ; la sensibilisation médiatique ; l'émancipation des femmes ; les activités pour la jeunesse ; l'inclusion socio-économique ; le renforcement des capacités en matière de gouvernance ; la justice transitionnelle ; et les activités intercommunautaires, notamment le sport et le dialogue entre les religions.

Pour la plupart, les projets de développement de la Commission ne se concentrent pas spécifiquement sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, mais nombre d'entre eux peuvent offrir les avantages collatéraux de renforcer la résilience des communautés et de s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent. Un programme de formation de l'UE a été développé et est déployé progressivement dans un certain nombre de régions afin de sensibiliser les personnes qui ont la responsabilité de planifier, de mettre en œuvre et d'exécuter des actions de développement plus sensibles aux questions spécifiques à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent.

⁹ James Khalil et Martine Zeuthen, 'Countering Violent Extremism and Risk Reduction: A Guide to Programme Design and Evaluation', RUSI Whitehall Report 2-16, juin 2016.

¹⁰ Ibid.

3

Politique de l'UE de lutte contre le terrorisme et de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent

« Depuis longtemps, l'UE reconnaît le besoin d'aborder la question de la menace terroriste, à la fois sur son territoire et à l'étranger »

DEPUIS LONGTEMPS, l'UE reconnaît le besoin d'aborder la question de la menace terroriste, à la fois sur son territoire et à l'étranger. En juin 2016, la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE¹ a été présentée comme un nouveau cadre global de politique et comme un document de référence pour l'UE. Ce document identifie le terrorisme comme l'un des plus grands dangers auxquels l'UE est confrontée et met en évidence le besoin de développer la coopération avec les voisins de l'UE et d'autres régions en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Le besoin d'une coopération internationale renforcée en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, est également évoqué dans les conclusions du Conseil européen du 9 février 2015.²

En 2005, la Stratégie de l'UE de lutte contre le terrorisme a été adoptée en vue de « réduire le terrorisme dans le monde tout en respectant les droits de l'homme ». La stratégie se base sur quatre piliers :

- **Réaction** : se préparer à une attaque terroriste réussie et minimiser ses conséquences.
- **Protection** : protéger les citoyens et les infrastructures et réduire le risque d'attaque.
- **Poursuite** : rechercher les terroristes, les poursuivre en justice et renforcer les capacités au niveau local.
- **Prévention** : empêcher que des individus se tournent vers le terrorisme en s'attaquant aux facteurs susceptibles de conduire à une radicalisation et au recrutement de nouveaux adeptes.

Dans le cadre du pilier « Prévention », l'UE a élaboré des politiques publiques et des mesures de mise en œuvre à la fois à l'intérieur de l'UE et dans les régions stratégiques

¹ Service européen pour l'action extérieure 'A Global Strategy for the European Union's Foreign and Security Policy - Shared Vision, Common Action: A Stronger Europe', juin 2016.

² Conseil de l'UE 'Council Conclusions on Counter-Terrorism' (6048/15), 9 février 2015.

clés du monde entier. Les mesures dites « dures » de lutte contre le terrorisme dans le cadre des piliers Poursuite et Réaction ne sauraient, à elles seules, répondre aux problèmes complexes du terrorisme et de l'extrémisme violent. De plus, ces approches ne traitent pas de l'environnement qui sert de terreau à l'extrémisme violent. Par conséquent, une prévention proactive est essentielle. Prévenir l'extrémisme violent est également une priorité essentielle du Coordinateur pour la lutte contre le terrorisme de l'UE.

Le travail de « Prévention » de l'UE se base sur la *Stratégie de l'UE visant à lutter contre la radicalisation et le recrutement de terroristes*, dont la dernière modification remonte à mai 2014.³ La stratégie révisée identifie des domaines prioritaires d'action de l'UE, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, notamment la promotion de l'égalité des chances, les initiatives au niveau de la communauté, le développement de contre-discours et le renforcement des capacités. Elle préconise un effort conjoint des parties prenantes aux niveaux local, régional, national et international pour soutenir les pays vulnérables et leur permettre de contrer l'attrait du recrutement terroriste et de renforcer la résilience des communautés face à la radicalisation. Le besoin de mettre en œuvre une approche globale de la prévention de la radicalisation à l'extrémisme violent a également été mis en avant par la Communication de la Commission européenne de juin 2016.⁴ En outre, la stratégie modifiée encourage l'UE à tenir compte de la radicalisation et à sensibiliser au travail de lutte contre la radicalisation dans ses programmes de développement.

La Commission reconnaît depuis longtemps le fameux « lien sécurité-développement » : il ne peut y avoir de sécurité sans développement et vice versa. Des États fragiles, une gouvernance faible, et des revendications socio-économiques et politiques fournissent des espaces fertiles où les extrémistes violents peuvent œuvrer sans inhibition. Ils constituent le terreau du recrutement et de la radicalisation. Les conflits armés produisent également leur lot d'images et de récits troublants pouvant être utilisés pour radicaliser d'autres populations. La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et l'impact stabilisateur que peut avoir le renforcement de la résilience face à l'extrémisme violent sont donc pertinents à la fois directement et indirectement pour l'amélioration de l'assistance offerte par l'UE et l'aide aux pays vulnérables en matière de développement.

« L'impact stabilisateur que peut avoir le renforcement de la résilience face à l'extrémisme violent est pertinent pour l'amélioration de l'assistance offerte par l'UE et l'aide aux pays vulnérables en matière de développement »

Ceci se reflète également dans l'Objectif de développement durable des NU (ODD) 16 en matière de paix et de sécurité, qui énonce que la communauté internationale devrait « [p]romouvoir des sociétés inclusives et apaisées pour un développement durable » et « [r]enforcer les institutions nationales pertinentes, notamment à travers la coopération internationale, pour le renforcement de la capacité à tous les niveaux, en particulier dans les pays en voie de développement, afin de lutter contre la violence, le terrorisme et la criminalité ».⁵

³ Conseil de l'UE, 'The European Union Strategy for Combating Radicalisation and Recruitment to Terrorism', 24 novembre 2005 ;

Conseil de l'UE, 'Revised EU Strategy for Combating Radicalisation and Recruitment to Terrorism', 19 mai 2014 (adopté en juin 2014).

⁴ European Commission Communication on Supporting the Prevention of Radicalisation Leading to Violent Extremism. COM (2016) 379, 14 juin 2016.

⁵ Les Nations Unies, Sustainable Development Goal 16, Target 16.a.



© PA Images

La programmation de la Commission européenne en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent repose sur plusieurs principes généraux :

- Elle doit se baser sur des données probantes.
- Le contexte local doit être pris en compte et les programmes doivent être ajustés en fonction.
- Une approche multidisciplinaire doit être mise en œuvre et impliquer de nombreux acteurs au-delà des autorités militaires et des services traditionnels d'application de la loi, notamment les organismes de santé, d'éducation, de bonne gouvernance et de protection des droits de l'homme, ainsi que les acteurs issus de la société civile.

« Les programmes qui contribuent à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent dérivent sur la gamme complète d'instruments thématiques et géographiques de l'UE »

Les initiatives de l'UE à l'intérieur de son territoire représentent une part importante de son travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Cependant, l'UE reconnaît depuis longtemps que le travail interne de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent doit être en phase avec les efforts visant à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent dans d'autres régions du monde. Un certain nombre d'États membres de l'UE possèdent également leurs propres politiques et programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent internes et externes avec des principes et objectifs similaires. Dans cette optique, l'UE et ses États membres cherchent de plus en plus à s'inspirer de leurs expériences mutuelles.

Les programmes de l'UE qui contribuent à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent reposent sur la gamme complète d'instruments thématiques et géographiques européens comme le Fonds européen de développement (FED), les instruments régionaux et sous-régionaux, les fonds thématiques sur la gouvernance et la justice et l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (IcSP), qui couvre les défis transnationaux et transfrontaliers.

4

Actions mises en œuvre par l'UE pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent

RECONNAISSANT LE défi mondial que pose l'extrémisme violent, ce chapitre présente une liste non-exhaustive de projets actuellement soutenus par l'UE et liés à la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent dans différentes régions du monde. Les activités de la Commission européenne pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent couvrent une large partie du monde, qui demeure en constante expansion : l'Afrique du Nord, de l'Est et de l'Ouest, le Moyen-Orient ainsi que l'Asie du Sud et du Sud-Est.

Les initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans ces régions se divisent généralement en trois grandes catégories qui, elles-mêmes, recouvrent huit domaines thématiques. La première catégorie est **l'engagement public**, qui se caractérise par la volonté d'atteindre un large public en communiquant des messages clés, tant par le biais de campagnes médiatiques que d'activités culturelles intercommunautaires.

La deuxième catégorie implique des **interventions plus ciblées** destinées aux communautés ou aux individus vulnérables. Celles-ci comprennent l'amélioration des services et de l'inclusion socio-économique, les programmes éducatifs, la formation d'animateurs de groupes de femmes et de jeunes, la justice transitionnelle et les initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR).

La troisième grande catégorie comprend les efforts de **renforcement des capacités de prévention** et de lutte contre l'extrémisme violent des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux. Ces formes de renforcement des capacités de gouvernance comprennent le travail réalisé spécifiquement auprès de la police, de la société civile, des médias et des experts en matière de médiation des conflits et de consolidation de la paix ainsi que des décideurs politiques.

Dans le cadre de l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix, un certain nombre d'actions spécifiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ont été mises en œuvre dans le monde entier sous le programme Renforcer la résilience face à l'extrémisme violent (**STRIVE**). Ces actions **STRIVE** ont pour but de mettre en place des projets de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent en collaboration avec les communautés locales, de créer des conditions favorables au développement et de renforcer la résilience face à l'extrémisme violent. Plusieurs de ces actions sont évoquées dans ce chapitre ainsi que d'autres actions régionales et nationales visant également, à renforcer la résilience face à l'extrémisme violent.

« Les activités de la Commission européenne pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent couvrent une large partie du monde, qui demeure en constante expansion »



Centre international d'excellence Hedayah en matière de lutte contre l'extrémisme violent

Mission et objectifs

HEDAYAH, QUI signifie « orientation » en Arabe, a été conçu en 2011 lors du lancement au niveau ministériel du Forum Mondial contre le Terrorisme (FMCT), une plate-forme multilatérale constituée de vingt-neuf pays et de l'UE. Le FMCT offre un espace de rencontre permettant aux responsables officiels et praticiens de la lutte contre le terrorisme de partager leurs expériences, expertise, stratégies et besoins en matière de capacité. Lors de ce lancement, les Émirats Arabes Unis (EAU) ont offert d'héberger le centre Hedayah, qui a été officiellement inauguré en décembre 2012 au cours de la troisième réunion ministérielle FMCT à Abu Dhabi.

Le centre est né d'une prise de conscience de plus en plus grande dans la communauté internationale de la nécessité d'empêcher les populations de se radicaliser et de trouver des moyens pour lutter contre l'extrémisme violent. Il est également né du constat que les mesures de sécurité dites « dures » étaient insuffisantes pour lutter contre une menace terroriste en pleine expansion.





Public Domain

Méthodes et activités

Le Centre Hedayah est une institution internationale qui se consacre au partage d'expertise et d'expériences en matière de formation, méthodes, dialogue et recherche sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

Dans le cadre de l'action **STRIVE** global, l'UE finance Hedayah à hauteur de 5 millions d'euros par le biais de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP). Il s'agit d'aider les partenaires locaux à concevoir, mettre en place et développer des approches pour lutter contre la radicalisation et le recrutement au terrorisme. Ceux-ci se concentreront sur quatre domaines clés :

1. **Renforcement des capacités** : développement et mise en œuvre de programmes de formation pour sensibiliser les autorités publiques et les organisations de la société civile aux problématiques liées à la lutte contre l'extrémisme violent.
2. **Capacité à agir de la société civile** : financement de projets qui offrent une réponse claire et fondée sur des données probantes à l'extrémisme violent.
3. **Médias** : s'attaquer au défi de la couverture médiatique du terrorisme grâce au renforcement des capacités et à la conscientisation des acteurs étatiques et médiatiques.
4. **Recherche** : développer des études fournissant une base de données probantes pour orienter le travail de réduction de la radicalisation au terrorisme.

Au cours de l'année 2016, Hedayah a lancé son premier appel à propositions en Asie Centrale, dans le but de financer des initiatives d'une valeur de 20 000 EUR à 70 000 EUR pour développer des ressources de recherche s'ajoutant à la base de preuves existante sur les interventions en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

« Le Centre Hedayah est une institution internationale qui se consacre au partage d'expertise et d'expériences en matière de formation sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent »



Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience

Mission et objectifs

« L'objectif est de soutenir des initiatives ciblées et des initiatives communautaires visant à renforcer la résilience des populations face à l'extrémisme violent »

LE FONDS mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF) est un partenariat public-privé se consacrant à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent. Son objectif est de soutenir des initiatives ciblées et des initiatives communautaires visant à renforcer la résilience des populations face à l'extrémisme violent. L'idée a été évoquée pour la première fois lors de la réunion du Forum mondial contre le terrorisme en septembre 2013.

Le GCERF a été formellement établi en novembre 2014 sous la forme d'une fondation suisse à but non lucratif ayant son secrétariat à Genève. Il est gouverné par un conseil de direction multipartite qui se compose de représentants des gouvernements (à la fois donateurs et bénéficiaires), du secteur privé, de différentes fondations et de la société civile.

L'UE est représentée au conseil de direction et s'engage à travailler en étroite collaboration avec le GCERF, dans le cadre des activités de **STRIVE** Global, pour soutenir les initiatives locales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans le monde entier. L'UE soutient le GCERF par une subvention de 3 millions d'euros provenant de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix.





© PA Images

Méthodes et activités

Le GCERF finance des initiatives des différentes communautés dans des domaines tels que l'éducation, la jeunesse, les droits des femmes, les médias, l'entrepreneuriat social et la formation professionnelle. Il repose sur deux mécanismes de financement distincts :

- Un mécanisme de financement de base, qui fournit un soutien ciblé à une série d'initiatives au niveau communautaire dans les pays bénéficiaires.
- Un mécanisme de financement secondaire accéléré permettant de proposer une réaction internationale rapide à l'extrémisme violent.

À travers le mécanisme de financement de base, le GCERF travaille en partenariat et en consultation avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans les pays bénéficiaires pour soutenir des stratégies nationales permettant de s'attaquer aux facteurs locaux d'extrémisme violent. À travers ce mécanisme, le GCERF fournit un appui ciblé en réponse à des demandes de subventions adressées par les bénéficiaires principaux, qui représentent un consortium d'organisations locales de terrain. Le mécanisme de financement de base a été lancé au Bangladesh, au Mali et au Nigeria en 2015, et au Kenya et au Kosovo en 2016. Le mécanisme de financement accéléré est un mécanisme secondaire visant à fournir des réponses rapides et flexibles à l'extrémisme violent à travers l'octroi de subventions, de subventions de faibles faibles, moyens ou grands montants (10.000 – 100.000 USD) pour soutenir les projets locaux d'organisations non-gouvernementales.

« Le mécanisme de financement de base a été lancé au Bangladesh, au Mali et au Nigeria en 2015, et au Kenya et au Kosovo en 2016 »



L'initiative de la UE et de la Fondation Kofi Annan de lutte contre l'extrémisme violent destinée aux jeunes

Mission et objectifs

« Le but est d'améliorer la capacité de la jeunesse à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent, conformément aux politiques et aux meilleures pratiques internationales »

LES JEUNES de nombreuses régions du monde sont confrontés à de graves défis socio-économiques qui mènent souvent à leur désaffection et à leur marginalisation de la société. De forts taux de chômage des jeunes, des niveaux croissants d'inégalité économique et un manque de représentation dans les processus de prise de décision et les processus démocratiques font partie des facteurs qui alimentent le désintérêt des jeunes et leur sentiment de marginalisation dans le monde entier. Il en résulte que ceux-ci sont particulièrement vulnérables à la radicalisation idéologique et au recrutement par les extrémistes violents.

L'initiative de l'UE et de la Fondation Kofi Annan en matière de lutte contre l'extrémisme violent destinée aux jeunes s'efforce d'encourager l'engagement pair à pair sur la question du rôle des jeunes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, dans le but d'améliorer la capacité de la jeunesse à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent dans les communautés, conformément aux politiques et aux meilleures pratiques internationales. L'initiative est soutenue par la Commission européenne dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix.





Public Domain

L'initiative de la Fondation EU-Kofi Annan destinée aux jeunes reflète la conception selon laquelle les mieux placés pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent sont les jeunes gens informés et responsabilisés dans leurs communautés du monde entier. Elle prône l'action par les jeunes et pour les jeunes, facilitée par l'expertise et les réseaux mis à disposition par la Kofi Annan Foundation.

Méthodes et activités

La Fondation Kofi Annan a établi un panel de dix jeunes activistes expérimentés en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Ce groupe agira comme un groupe de « champions » de cette cause et manœuvrera en 2016 un programme d'un an, s'articulant autour de deux domaines d'activité :

1. Plaidoyer continu pour sensibiliser aux efforts menés par les jeunes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation.

Chaque jeune activiste produira des contenus pour les médias numériques et traditionnels, notamment des blogs et des articles de libre opinion/éditoriaux détaillant leurs propres travaux, expériences et donnera des entretiens et produira des vidéos pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent dans sa communauté. Ces contenus seront publiés sur un espace dédié du site Web de la Fondation Kofi Annan, puis largement diffusés sur les plates-formes numériques.

2. Développement d'une boîte à outils de conseils et de stratégies pour responsabiliser et donner aux jeunes de par le monde les moyens de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent dans leurs propres communautés.

Au cours de l'année, les dix jeunes activistes participeront à des conférences, des sommets et des réunions sur le rôle des jeunes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et dans le développement de sociétés inclusives. Se basant sur l'expertise et les connaissances acquises lors de ces réunions ainsi que sur leur propre expérience, ils développeront des conseils et stratégies de responsabilisation et de 'capacitation' des jeunes à travers le monde pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent.

« Se basant sur l'expertise et les connaissances acquises aux conférences et aux sommets, ces jeunes activistes développeront des conseils et stratégies de responsabilisation des jeunes à travers le monde »



World Leadership Alliance-Club de Madrid

LE PROJET « Madrid+10 » du World Leadership Alliance - Club de Madrid vise à informer et à responsabiliser les parties prenantes impliquées dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent et à sensibiliser aux actions que les gouvernements et la société doivent mettre en œuvre conjointement pour résoudre ces phénomènes tout en respectant la démocratie et l'État de droit. L'initiative se base sur les développements et enseignements tirés depuis l'Agenda de Madrid élaboré à la suite de l'attentat terroriste subi par Madrid en mars 2004.

« Le projet « Madrid+10 » du World Leadership Alliance - Club de Madrid vise à informer et à responsabiliser les parties prenantes impliquées dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent »

Les membres du Club de Madrid représentent son atout principal : le Club est composé de plus de 90 anciens chefs d'État et de gouvernement de nations démocratiques. Le Club de Madrid s'efforce d'exploiter l'expérience directe de ses membres pour aider les pays à faire face aux défis fondamentaux auxquels ils sont confrontés, comme ceux que pose l'extrémisme violent. Un groupe composé d'universitaires distingués, d'anciens décideurs politiques et de leaders d'opinion fournit des conseils et une aide supplémentaires sur ces questions.

Depuis 2015, l'UE soutient le projet Madrid+10 dans le but de parvenir à un consensus général faisant autorité sur la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Cet objectif se base sur les trois piliers suivants :

1. Créer un processus à travers lequel l'expertise et l'expérience politiques seront canalisées vers la formulation d'un Consensus mondial sur la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Le document de consensus, qui devra être signé par tous les participants, consistera en une Déclaration de principes liée aux quatre documents d'orientation produits dans le cadre d'une Concertation politique (voir le point 2.).



© PA Images

2. Organiser une Concertation politique et des ateliers pour attirer l'attention de la communauté internationale et encourager l'adhésion au Consensus mondial, permettant aux citoyens, aux leaders politiques et aux organisations de la société civile de se joindre aux gouvernements et organisations internationales en tant que parties intégrantes de ce processus.
3. Faire perdurer l'engagement à travers une plate-forme en ligne interactive qui sera active pour au moins 12 mois à compter de la Concertation politique.

Reposant sur ces trois piliers, la Concertation politique « Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent Madrid+10 » s'est tenu à Madrid les 27 et 28 octobre 2015. Elle avait pour objectif de recueillir la sagesse collective, les idées et les expériences des participants ainsi que de la volonté politique des décideurs politiques et leaders d'opinion du monde entier dans le but de développer un Consensus mondial faisant autorité sur la manière de prévenir et lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent en respectant l'État de droit et les droits de l'Homme. Le Consensus mondial ainsi développé se base sur une série de principes et de valeurs et devrait servir de cadre de référence, de ressource et de source d'inspiration pour les leaders politiques confrontés au défi de la prévention et de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent / Corne de l'Afrique: Éthiopie, Kenya et Somalie

Renforcer la résilience face à l'extrémisme violent (STRIVE) dans la Corne de l'Afrique

Mission et objectifs

L'ATTENTAT CONTRE le centre commercial Westgate de Nairobi en 2013 ainsi que les attentats ultérieurs dans tout le Kenya, ont mis en évidence la menace que représente le terrorisme dans ce pays. La violence et l'instabilité continues dans la Somalie voisine ainsi que les tensions incessantes dans la région littorale du Kenya, en particulier, font partie des facteurs contribuant à l'extrémisme violent dans la Corne de l'Afrique. La région est confrontée à un climat troublé en matière de sécurité et de développement. Elle est affectée par le terrorisme et l'extrémisme violent associés à une série de facteurs sociaux, économiques, politiques et religieux.

Cherchant à renforcer la résilience face à l'extrémisme violent en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, **STRIVE** Corne de l'Afrique représente la première tentative de mise en œuvre d'activités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent spécifiques



© RUSI



© RUSI



© Susan Schulman



© PA Images

par la Commission européenne hors d'Europe. Financé par l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix, ce programme de 2 millions d'euros cherche à renforcer la compréhension des facteurs favorisant l'extrémisme violent au travers d'analyses basées sur des données probantes; à développer des meilleures pratiques en matière de programmation de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans la Corne de l'Afrique sur base d'activités pilotes de court-terme ; ainsi qu'à fournir des recommandations contribuant à augmenter l'impact d'interventions plus ciblées. Sur une période de janvier 2014 à janvier 2017, le programme recouvre trois priorités thématiques : la participation des jeunes, les actions en faveur des femmes et le renforcement des capacités. Il comprend quatre axes décrits ci-dessous.

Méthodes et activités

Renforcer la capacité du secteur de la sécurité et des autorités d'application de la loi à collaborer avec la société civile pour lutter contre l'extrémisme violent

Les autorités d'application de la loi sont des acteurs essentiels dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Néanmoins, les politiques antiterroristes gouvernementales peuvent générer des griefs et favoriser la prolifération de l'extrémisme violent. Par conséquent, il est essentiel pour les agences d'application de la loi de mettre en œuvre des activités de prévention structurées et de former des partenariats avec les organisations de la société civile pertinentes. **STRIVE** contribue à la formulation de meilleures pratiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans la Corne de l'Afrique par l'éducation, la formation et le renforcement des capacités, à la fois auprès des agences d'application de la loi et des acteurs de la société civile.

Renforcer la capacité des organisations de défense des droits des femmes dans le Puntland et le Somaliland pour lutter contre l'extrémisme violent

La structure patriarcale et clanique d'une grande partie de la Corne de l'Afrique exclut systématiquement de nombreuses femmes de l'éducation, l'emploi et la participation formelle au système politique. **STRIVE** collabore avec des organisations de défense

« Ce programme cherche à renforcer la compréhension des facteurs favorisant l'extrémisme violent au travers d'analyses basées sur des données probantes »



des droits des femmes pour contribuer à développer une plus grande résilience dans les communautés vulnérables à la radicalisation. Ceci inclut l'organisation d'ateliers de formation qui offrent aux organisations de défense des droits des femmes des conseils sur la manière dont elles peuvent collaborer plus efficacement avec les organes de sécurité à la fois au niveau du clan et au niveau de l'État pour établir et améliorer les initiatives de déradicalisation.

« *STRIVE* collabore avec des organisations de défense des droits des femmes pour contribuer à développer une plus grande résilience dans les communautés vulnérables à la radicalisation »

Développer la compréhension des défis auxquels sont confrontés au Somaliland les jeunes Somalis nés dans l'UE

Lorsque le programme a démarré, le postulat était que les jeunes Somalis nés en Europe étaient confrontés à une série de défis à leur retour au Somaliland, notamment la mise à l'écart de leurs communautés locales, qui, pensait-on, contribuaient à la vulnérabilité à la radicalisation. Cependant, les recherches menées par l'équipe **STRIVE** ont, dans une certaine mesure, renversé cette hypothèse. En effet, les jeunes de la diaspora apparaissent souvent plus enclins que la jeunesse locale plus conservatrice à préconiser l'utilisation de la violence comme moyen d'expression de valeurs idéologiques. Sur la base de ces conclusions, **STRIVE** a collaboré avec des acteurs clés de la société civile et les a soutenus pour faciliter le dialogue entre les jeunes restés sur place et ceux issus de la diaspora, dans le but de renforcer la résilience face à l'extrémisme violent.

Identifier et combattre les facteurs d'extrémisme violent chez les jeunes au Kenya

Tandis que des facteurs tels qu'une éducation limitée, une participation politique bloquée et les failles de l'État de droit favorisent la radicalisation des jeunes et l'extrémisme violent dans la plus grande partie de la Corne de l'Afrique, les facteurs basés sur l'identité et les discours évoquant une injustice historique peuvent s'avérer tout aussi importants. **STRIVE** vise à développer une meilleure compréhension de ces facteurs dans deux zones touchées par les conflits violents : Eastleigh et ses environs à Nairobi ; et la région littorale du Kenya. **STRIVE** cherche à exploiter cette analyse pour identifier et soutenir la mise en œuvre de meilleures pratiques par des acteurs travaillant avec des jeunes dans ces communautés pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent.



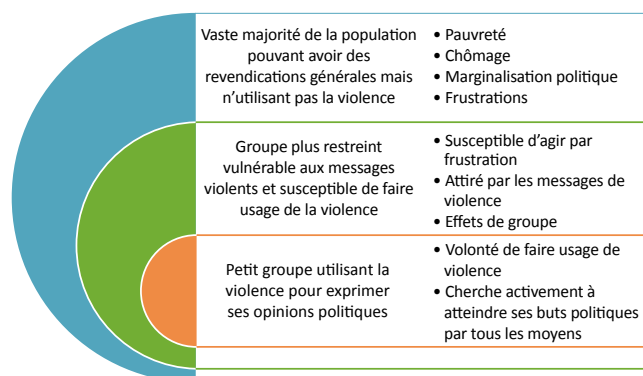
© FA Images

Points clés / enseignements tirés

La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent restent des concepts assez nouveaux dans la Corne de l'Afrique et cette zone stratégique reste généralement ignorée des agences et gouvernements nationaux, pays donateurs et organisations de la société civile. Ainsi, un certain nombre de projets pilotes de **STRIVE** comprennent des ateliers visant à éduquer et informer les partenaires locaux en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, les différences entre l'extrémisme violent et l'extrémisme non-violent et le processus de radicalisation. De même, les initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ont peu fait l'objet de suivi et d'évaluation, et les preuves de l'impact des programmes précédents et en cours sont limitées. Il existe des données mais des efforts supplémentaires peuvent être faits pour recueillir et analyser les informations pertinentes. Ainsi, **STRIVE** a été conçu pour développer des meilleures pratiques en matière de programmation de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent dans la Corne de l'Afrique et de fournir des recommandations contribuant à augmenter l'impact d'interventions plus ciblées.

« Les projets pilotes de STRIVE comprennent des ateliers visant à éduquer et informer les partenaires locaux en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent »

Schéma illustrant les facteurs favorisant les processus de radicalisation



Source : STRIVE Horn of Africa. Note : en plus des facteurs figurant dans ce diagramme, il convient de rechercher des facteurs spécifiques à chaque pays ou région.



Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Sahel-Maghreb

Soutien régional ciblé pour l'analyse, la planification et l'opérationnalisation de la lutte contre la radicalisation dans la région du Sahel-Maghreb et de ses zones limitrophes

Algérie, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Nigeria, Sénégal et Tunisie (ainsi que les activités transfrontalières impliquant la Guinée et la Côte d'Ivoire)

LA RÉGION DU SAHEL-MAGHREB renferme certains des pays les plus fragiles au monde. La vulnérabilité de ces pays et de leurs zones limitrophes tient à une série de facteurs, notamment la faiblesse de la gouvernance, la corruption, l'insécurité socio-économique et alimentaire et les tensions interethniques. Tous ces facteurs ont contribué au développement d'un climat favorisant la prolifération d'une forme de radicalisation réellement transrégionale, qui a permis aux groupes terroristes de s'établir dans certaines zones de la région, ce qui a entraîné la déstabilisation plus profonde de ces États et sociétés.

« La région du Sahel-Maghreb renferme certains des pays les plus fragiles au monde »

Pour contribuer à relever ces défis, un programme ciblé d'assistance de l'UE d'1,675 million d'euros est mis en œuvre dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Le projet se déroule de janvier 2015 à novembre 2016 et son objectif est de développer les connaissances et d'éclairer les processus de prise de décision sur la radicalisation et l'extrémisme violent par les gouvernements, les autorités locales et les donateurs des régions Sahel-Maghreb et de leurs zones limitrophes. L'objectif est de fournir aux décideurs politiques à tous les niveaux une boîte à outils pour les aider à s'attaquer aux conditions entraînant la radicalisation. L'approche mise en œuvre par cette initiative se base sur l'intégration d'analyses locales approfondies dans des solutions réunissant l'élaboration de politiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et la formulation de recommandations stratégiques. En établissant un réseau international d'experts (universitaires et professionnels), le projet se constitue une base de connaissances et d'expériences en matière de radicalisation



© PA Images

et de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, provenant de différentes sources. Il vise également à soutenir les professionnels de la région en procédant à la compilation de ressources stratégiques et universitaires aux niveaux local, régional et international.

Il est très important de mettre en œuvre des méthodologies structurées et mutuellement acceptées de « recherche-action », d'analyse, de cartographie, d'identification des signes avant-coureurs et de formulation de recommandations pour des actions opérationnelles. En effet, ceci contribue fortement à une meilleure compréhension de la lutte contre l'extrémisme violent à la fois au niveau de la recherche et du travail sur le terrain. Une plate-forme régionale virtuelle a été créée pour faciliter ce processus. Les formations et ateliers sur l'extrémisme violent et la radicalisation offrent également une compréhension plus approfondie de la dynamique locale et régionale de l'extrémisme violent et des points sur lesquels elle s'appuie. Enfin, le projet finance la production d'outils de lutte contre la radicalisation employant les nouvelles technologies et les médias. La combinaison de tous ces éléments contribue à développer une meilleure compréhension des défis posés par la radicalisation et à responsabiliser les décideurs régionaux en leur fournissant des compétences analytiques, des capacités et des outils leur permettant d'élaborer des politiques de lutte contre l'extrémisme violent et de les mettre en œuvre de manière efficace.

« La combinaison de tous ces éléments contribue à développer une meilleure compréhension des défis posés par la radicalisation »



© PA Images

Prévenir et lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent dans la région Sahel-Maghreb

Algérie, Burkina Faso, Tchad, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Tunisie

« Les médias sont un thème de plus en plus important du fait des inquiétudes croissantes portant sur les messages d'extrémisme violent en ligne »

AU REGARD des nombreux facteurs entraînant la radicalisation et l'extrémisme violent dans la région du Sahel-Maghreb, ce projet a été lancé en juillet 2015 pour compléter le programme d'assistance régionale ciblée fournie dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Ce projet de 5 millions d'euros a été lancé dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat et est prévu pour durer quatre ans.

L'objectif du programme est de lancer, mettre en œuvre et évaluer des projets innovants de prévention et de lutte contre l'extrémisme et de diffuser les enseignements tirés et les meilleures pratiques en collaboration avec la société civile et les acteurs non-étatiques.

Mobiliser la société civile et les acteurs non-étatiques est essentiel à la fois pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et pour le développement au sens large. Dans le cadre de ce projet, la coopération triangulaire (sud-sud) est activement encouragée et facilitée. Comme pour **STRIVE** Corne de l'Afrique, une approche thématique du développement de programmes de lutte contre la radicalisation est adoptée, ce projet comportant des actions liées aux médias, à l'enseignement, à la religion et à la culture.

Les médias, en particulier, sont un thème de plus en plus important du fait des inquiétudes croissantes portant sur les messages d'extrémisme violent en ligne. Ce projet soutient une série d'activités qui se concentrent sur les messages de récits alternatifs, l'utilisation d'Internet et des médias sociaux, le désengagement et la sensibilisation des travailleurs de première ligne. En outre, à la lumière du problème



© PA Images


posé par les combattants étrangers, il s'agit ici de prévenir la radicalisation et le recrutement dans la région Sahel-Maghreb.

Comme pour les autres programmes financés par l'UE, l'accent est mis sur la collecte des données et l'identification des meilleures pratiques pour éclairer la mise en œuvre des futurs programmes. Par conséquent, ce projet cherche à fournir un inventaire des programmes en cours et antérieurs ainsi que des enseignements qui en sont tirés. À travers une étude de cartographie qualitative et quantitative, ceci conduira à l'élaboration d'un rapport complet mettant en exergue les meilleures pratiques et les enseignements tirés des activités actuelles et récentes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Pour améliorer l'accès à ces informations, les responsables de projet animeront des séances de diffusion et des ateliers avec des délégations de l'UE dans une série de pays.

En complément, le projet lancera un appel à propositions restreint sur la recherche régionale en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Les soumissionnaires présélectionnés seront invités à participer à des ateliers de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent qui fourniront des formations et orientations techniques sur la finalisation de ces propositions. Les coordinateurs de projets travailleront ensuite avec les bénéficiaires de financements pour fournir des orientations sur la mise en œuvre de programmes de recherche.

« L'accent est mis sur la collecte des données et l'identification des meilleures pratiques pour éclairer la mise en œuvre des futurs programmes »

« Il est essentiel de mobiliser les efforts de la société civile et des acteurs non-étatiques, à la fois pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et pour le développement au sens plus large »



Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent: Moyen-Orient et Afrique du Nord

Renforcer la résilience dans la région MENA

AU COURS de la dernière génération, la population de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) s'est développée plus rapidement que toutes les autres régions du monde. En 1950, la population de cette région était d'environ 100 millions ; aujourd'hui, elle est d'environ 380 millions. Un tiers de la population de la région a moins de 15 ans et 70 % a moins de 30 ans. La recherche suggère que les larges populations de jeunes gens sont souvent corrélées avec des conflits, ce qui présente un défi particulier pour les gouvernements et la société civile qui cherchent à répondre à leurs besoins. Le conflit en Syrie, l'ampleur du recrutement de Daesh en Tunisie en particulier ainsi que les attaques terroristes récentes dans ce pays ont rendu cette situation encore plus compliquée.

« 70 % de la population de la région a moins de 30 ans : la recherche suggère que les larges populations de jeunes gens sont souvent corrélées avec des conflits »

Pour relever les défis spécifiques liés à l'extrémisme violent et la jeunesse dans la région MENA, l'UE finance le projet pilote « Renforcer la résilience dans la région MENA » dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Le projet est doté d'un budget de 3,5 millions d'euros et se déroulera sur une période de 18 mois, de novembre 2015 au 30 avril 2017. Il se concentre sur certaines communautés particulières expérimentant le départ d'un grand nombre de combattants étrangers pour la Syrie qui suggère une plus grande vulnérabilité à la radicalisation et au recrutement.

Les activités principales mises en œuvre dans le cadre du projet comprennent :

1. Recherche sur le recrutement et la radicalisation des jeunes

Dans le cadre de cette activité, la recherche documentaire sera complétée par une recherche originale sur les processus de recrutement et les dynamiques de radicalisation de surface au niveau de la communauté. Cette recherche débouchera sur la production de recommandations sur les moyens les plus efficaces d'engager les jeunes publics cibles par la biais de communications et programmes pertinents.



© PA Images

2. Renforcement des capacités en communications et campagnes stratégiques avec les organisations de la société civile

Une formation pratique sera fournie aux organisations de la société civile pour les aider à clarifier leur mission et leur vision auprès du public cible. Une assistance sera ensuite fournie pour la communication, le suivi et l'évaluation des stratégies de ces organisations.

3. Renforcement des capacités des gouvernements dans les communications et campagnes stratégiques

Des activités de mentorat, de recherche et d'ateliers seront également organisées pour les représentants des gouvernements afin de leur permettre d'élaborer des stratégies et campagnes de communication intergouvernementales efficaces, ciblant notamment la société civile.

4. Programme destiné aux jeunes

Enfin, des animateurs formés issus de la société civile développeront les compétences de pensée critique des jeunes participants et leur donneront les moyens d'utiliser ces nouvelles compétences pour organiser leurs propres projets sociaux dans leurs communautés.

Le projet fournit une réponse immédiate et à court terme qui allie des programmes destinés à la jeunesse et des campagnes de communication, qui sont adaptés aux contextes locaux et qui permettent de tirer des enseignements sur la manière de combattre la radicalisation dans différents contextes.

« Le projet pilote fondé par l'UE « Renforcer la résilience dans la région MENA » se concentre sur certaines communautés particulières expérimentant le départ d'un grand nombre de combattants étrangers pour la Syrie »



Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie

Projet de déradicalisation dans les prisons

« Le projet vise à augmenter la capacité de gérer efficacement les prisonniers extrémistes violents »

AUJOURD'HUI, DANS le monde entier, un nombre croissant d'individus est emprisonné pour des délits liés au terrorisme, ce qui souligne l'importance, pour de nombreux gouvernements, de la gestion effective de cette population carcérale et de la mise en œuvre de mesures visant à empêcher la prolifération de la radicalisation. Les prisonniers extrémistes violents peuvent faire connaissance en prison, radicaliser d'autres prisonniers, obtenir un accès à un large groupe de recrues potentielles ou coordonner des actions extrémistes violentes hors de la prison. Certaines prisons sont devenues des incubateurs pour la radicalisation et le recrutement, tandis que d'autres ont réussi à contenir le problème en mettant en œuvre des normes et des pratiques positives.

Le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent publié en janvier 2016 par le Secrétaire général des NU met l'accent sur le risque de radicalisation dans les prisons, résultant en particulier des conditions inhumaines de détention et de traitement des prisonniers. Le Plan met en avant les diverses protections à mettre en œuvre contre la prolifération de l'idéologie extrémiste dans les prisons.

En tant qu'initiative conjointe de l'UE et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le projet de déradicalisation dans les prisons vise à augmenter la capacité de pays sélectionnés au Moyen-Orient, en Afrique du nord et en Asie à gérer efficacement les prisonniers extrémistes violents et à empêcher la radicalisation dans les systèmes carcéraux. La Commission européenne financera le projet à hauteur de 4 millions d'euros entre 2017 et 2020 dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix. Ceci sera complété par une somme de 4 millions de dollars américains, versée par les Nations Unies.

Ce projet vise à soutenir la gestion des prisonniers extrémistes violents et la prévention de la radicalisation dans les prisons, conformément aux normes internationales. Afin d'optimiser l'impact, la portée géographique du projet se limite à un certain nombre de



© FA Images

pays bénéficiaires sélectionnés au Moyen-Orient et dans le Golf, en Afrique du Nord et en Asie. Les activités spécifiques comprendront entre autres :

- La diffusion et la sensibilisation au Guide de l'ONUDC sur la gestion des prisonniers extrémistes violents et la prévention de la radicalisation à la violence dans les prisons (UNODC Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalisation to Violence in Prisons).
- La promotion de la coopération entre les parties prenantes nationales pertinentes.
- La formation du personnel des prisons de première ligne sur des questions telles que la sécurité dynamique et le renseignement dans les prisons.
- Le développement d'évaluations individuelles des prisonniers lors de leur admission.
- L'initiation et la promotion de programmes de désengagement dans les prisons pour les prisonniers extrémistes violents.
- Le soutien au développement de stratégies nationales de réintégration sociale et de réhabilitation et à des programmes correspondants destinés aux prisonniers extrémistes violents.
- Le renforcement de la réintégration sociale des prisonniers extrémistes violents à la suite de leur libération.
- Le soutien à la mise en place de services post-libération destinés aux anciens prisonniers extrémistes violents en étroite coordination et consultation avec les agences pertinentes au sein de la communauté.
- L'examen d'alternatives à l'emprisonnement pour les combattants terroristes étrangers dans des cas adaptés.

« Le Plan met en avant les diverses protections à mettre en œuvre contre la prolifération de l'idéologie extrémiste dans les prisons »

Dans tous les pays bénéficiaires, le projet suivra une approche en deux volets basée sur (i) la gestion efficace des prisonniers extrémistes violents et le développement de programmes de réhabilitation, de désengagement et / ou de déradicalisation ; et (ii) le fait d'empêcher les prisonniers vulnérables d'être influencés par l'extrémisme violent.



Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Nigeria

Soutien pour développer la résilience du Nigeria aux défis de sécurité en constante évolution

L'UE a commencé à soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme du Nigeria dès l'année 2011. Au cours d'une phase initiale, des réunions ont eu lieu à haut niveau, permettant au gouvernement nigérian et à l'UE de s'entendre sur une assistance financière et technique pour lutter contre la prolifération du terrorisme dans le pays. Dès mai 2014, l'UE a commencé à financer des mesures de réaction à la crise et à aider le gouvernement nigérian à établir des programmes et stratégies nationaux de lutte contre le terrorisme ainsi qu'à adapter les procédures et mécanismes judiciaires existants pour mieux répondre à la menace terroriste. Le programme a été mis en œuvre sur une période de 24 mois et est doté d'un budget de 9,9 millions d'euros dans le cadre de l'Instrument pour la stabilité.

L'assistance de l'UE sur cette action s'est concentrée sur deux domaines clés : tout d'abord, l'appui au fonctionnement du secteur judiciaire et, deuxièmement, l'appui au bureau du Conseiller à la sécurité nationale, une institution chargée de mettre en œuvre et de coordonner les actions de lutte contre le terrorisme.

Concernant le secteur judiciaire du Nigeria, l'aide de l'UE a été utilisée pour adapter et améliorer la législation concernant les enquêtes, les poursuites et le jugement des délits liés au terrorisme. Par conséquent, les autorités judiciaires nigérianes ont pu améliorer leurs capacités en termes de poursuites et d'administration de la preuve ainsi qu'adapter le cadre législatif aux exigences spécifiques des affaires liées au terrorisme, conformément aux normes et aux meilleures pratiques en matière de droits de l'homme. L'assistance de l'UE dans ce domaine a permis d'aider les autorités judiciaires du Nigeria



© PA Images

à mettre en œuvre et à améliorer la législation et les procédures judiciaires ainsi qu'à renforcer la coopération dans les affaires de terrorisme.

Concernant le bureau du Conseiller à la sécurité nationale, le soutien fourni par l'UE au cours des deux dernières années a aidé à élaborer une doctrine de coopération civilo-militaire. L'objectif de cette doctrine est d'améliorer le respect des droits de l'homme dans le cadre des actions nationales de déradicalisation, de lutte contre la radicalisation et de communication stratégique.

À leur tour, ces interventions ont conduit à l'établissement du premier programme de déradicalisation en prison du Nigeria ; il s'agit d'un programme déployé dans une prison pilote, qui permet de tirer des enseignements positifs sur la manière de travailler avec des délinquants extrémistes violents. Un module de formation à la déradicalisation sur mesure a également été développé et fait désormais partie intégrante du cursus de formation des employés du Service national des prisons.

L'aide de l'UE au bureau du Conseiller à la sécurité nationale a également permis l'établissement d'un service de messagerie, qui a permis aux employés de suivre, d'analyser et de comprendre les contenus produits par les groupes terroristes ainsi que de produire des récits alternatifs efficaces. Dans ce cadre, une Stratégie de communication nationale a également été développée avec le soutien de l'UE.

« Les employés peuvent suivre, analyser et comprendre les contenus produits par les groupes terroristes afin de produire des récits alternatifs efficaces »

« L'aide de l'UE a été utilisée pour adapter et améliorer la législation concernant les enquêtes, les poursuites et le jugement des délits liés au terrorisme »



Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Pakistan

Établir une paix durable en développant des mécanismes communautaires internes

« Le projet a pour objectif d'établir une paix durable en renforçant la capacité des jeunes et des femmes en matière de prévention et de transformation des conflits »

L'EXTRÉMISME VIOLENT représente depuis des années une menace persistante au Pakistan, en particulier dans la province de Khyber Pakhtunkhwa (KP) et dans les Régions tribales fédéralement administrées. Les conclusions d'études menées dans le monde entier confirment l'importance de la participation des femmes et des jeunes dans les processus de paix afin d'assurer leur durabilité. De fait, il est essentiel que les jeunes et les femmes, qui subissent souvent les conflits différemment des hommes, soient perçus comme des artisans de la paix ayant une voix et un rôle uniques, et qu'ils soient activement inclus dans les processus de paix, conformément à la Résolution 1325 du Conseil des NU.

Dans ce contexte, le projet « Établir une paix durable à travers le développement de mécanismes communautaires internes » se fixe l'objectif global d'établir une paix durable en renforçant la capacité des jeunes et des femmes en matière de prévention et de transformation des conflits. Il s'y emploie en développant des mécanismes communautaires internes et en prônant l'inclusion des femmes et des jeunes dans la sécurité, la planification

« Les conclusions d'études menées dans le monde entier confirment l'importance de la participation des femmes et des jeunes dans les processus de paix afin d'assurer leur durabilité »



© DFID

et les politiques post-conflit. Le projet a été lancé en janvier 2016 et sera mis en œuvre sur une période de 30 mois. Il est doté d'un budget de 600 000 EUR, dont 80 % seront fournis par l'UE dans le cadre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Renforcer la capacité de 300 jeunes dans différents aspects de la prévention des conflits, de la médiation et du dialogue, de la citoyenneté active et de l'établissement de réseaux ; et responsabiliser 200 femmes en renforçant leur pensée critique, leurs aptitudes en matière de leadership et leurs compétences de résolution / prévention des conflits, conformément à la RCSNU 1325 et aux résolutions connexes.
- Aider à empêcher que 300 jeunes vulnérables/militants ne se radicalisent, les réhabiliter et les réintégrer par le biais d'un processus de transformation et d'engagement graduel.
- Promouvoir et soutenir l'inclusion active des femmes dans les politiques / processus et plans en matière de sécurité et de paix en renforçant la capacité de 200 membres d'ONG et d'organisations de la société civile et travailler avec des responsables religieux, des activistes, des médias et des parlementaires pour les sensibiliser à différents aspects de la RCSNU 1325 et des conventions connexes.
- Contribuer à l'Approche globale de l'EU pour la mise en œuvre de la RCSNU 1325.

« Le projet a été lancé en janvier 2016 et sera mis en œuvre sur une période de 30 mois »

Le projet est en cours dans quatre zones de la province de Khyber Pakhtunkhwa (KP), à savoir Peshawar, Mardan, Charsada et Swat ainsi que dans les agences de Khyber et Mohmand dans les Régions tribales fédéralement administrées.



Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Philippines

The Mindanao Trust Fund : Programme de reconstruction et de développement dans les zones affectées par les conflits

MINDANAO, LA deuxième plus grande île des Philippines, est habitée par environ 23 millions de personnes, ce qui représente plus ou moins un quart de la population totale des Philippines. Les statistiques du gouvernement pour l'année 2009 montrent que 17 des 20 municipalités les plus pauvres des Philippines sont situées sur l'île de Mindanao, la pauvreté affectant la majorité de la population. Ces niveaux élevés et persistants de pauvreté peuvent être largement attribués aux conflits et à l'instabilité et sont alimentés par des disparités socio-économiques importantes. Par conséquent, combattre la pauvreté et les privations fait partie des enjeux les plus importants du développement et de la paix dans la région.

« Lutter contre la pauvreté et les privations fait partie des enjeux les plus importants du développement et de la paix dans la région »

Les efforts de développement et de paix sur l'île de Mindanao reflètent la mise en œuvre d'une double approche. Tout d'abord, des négociations de paix officielles ont été engagées entre le Gouvernement des Philippines et le Front Moro islamique de libération, le groupe révolutionnaire principal. Celles-ci ont débouché sur la signature de l'Accord global de Bangsamoro en mars 2014, qui a mis fin à environ 15 ans de négociations de paix. Deuxièmement, en parallèle avec les négociations de paix, une approche calibrée du développement a été adoptée pour réduire la pauvreté à travers la fourniture de services économiques et sociaux ciblés, une meilleure gouvernance et un renforcement des capacités au niveau de la communauté pour favoriser la participation et l'inclusion, résoudre les litiges et promouvoir la paix.

C'est dans ce contexte que le projet multidonneurs du *Mindanao Trust Fund for Reconstruction and Development Programme in Conflict-Affected Areas* a été établi sur l'île de Mindanao. Il a été mis en place en 2005 afin de restaurer la confiance dans les négociations de paix. Depuis, le programme a approfondi et étendu ses liens avec les communautés locales en soutenant les initiatives de développement des communautés ainsi que les activités de reconstruction sur le terrain. Il a contribué non seulement à la promotion des opportunités économiques et de l'accès aux services de base, mais



© Mindanao Trust Fund

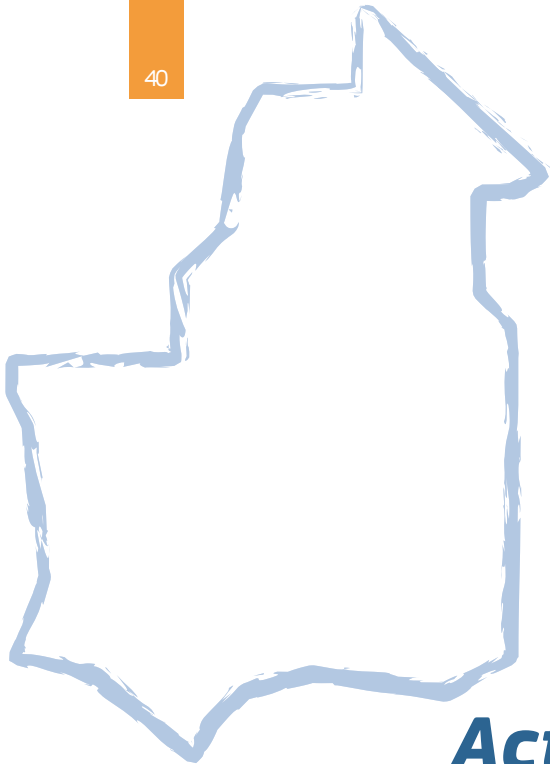
également au renforcement des capacités des institutions et à l'amélioration de la cohésion sociale parmi différentes communautés.

Malgré la signature de l'Accord global en mars 2014, le projet de loi fondamentale du Bangsamoro qui visait à créer une région du Bangsamoro autonome n'a pas été adopté et l'incertitude demeure sur la manière dont les accords de paix s'appliqueront. En parallèle, des signes d'agitation apparaissent dans les communautés et il existe un risque réel que ceci conduise à une hausse de l'extrémisme, de la radicalisation et de la violence. Aujourd'hui, il est important à la fois pour le Gouvernement des Philippines et le Front Moro islamique de libération de démontrer leur engagement continu en faveur de la paix, avec le soutien de la communauté internationale. En outre, il est essentiel que les communautés marginalisées reçoivent un meilleur accès aux services sociaux de base et disposent d'opportunités de gagner leur vie.

Dans ce contexte, les activités du Mindanao Trust Fund sont essentielles car celui-ci s'efforce de fournir un soutien ciblé aux communautés vulnérables et affectées par les conflits. Au 31 décembre 2015, le Fonds avait reçu des contributions de 26 millions de dollars (23,3 millions d'euros) ; l'UE est le plus gros contributeur et fournit quasiment 80 % de cette somme.

Depuis le début du programme en 2005, presque 50 000 personnes ont bénéficié d'une assistance en matière de santé, d'éducation et de moyens de subsistance ; presque 84 000 ont obtenu un meilleur accès au marché du fait de la construction de routes ; plus de 140 000 ont constaté une augmentation de leur revenu du fait des installations pour l'après récolte et de la fourniture d'équipements de pêche ; presque 120 000 disposent désormais d'un accès direct à l'eau potable et quasiment 200 000 ont bénéficié de l'ouverture d'abris et de centres communautaires.

« Le programme a été mis en place en 2005 afin de restaurer la confiance dans les négociations de paix »



© La commission européenne



© La commission européenne

Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Mauritanie

Programme de prévention des conflits et de dialogue interculturel en Mauritanie

COMME LES autres pays de la région, la Mauritanie est confrontée depuis plusieurs années aux défis que posent les groupes extrémistes violents. Ces groupes sont souvent eux-mêmes influencés par des organisations étrangères et fréquemment liés aux réseaux de trafics et de criminalité régionaux. Ces dernières années, le nombre d'attaques terroristes a augmenté en Mauritanie.

« Le taux de chômage est estimé à 50 % pour les jeunes hommes dans les zones urbaines et de 69 % pour les jeunes femmes »

De larges groupes de jeunes mauritaniens sont vulnérables au recrutement par des groupes extrémistes violents car ils sont confrontés à l'insécurité économique et sociale et aux défis démographiques posés par une population de jeunes en rapide expansion. Le taux de chômage est estimé à 50 % pour les jeunes hommes (de 15 à 24 ans) dans les zones urbaines et de 69 % pour les jeunes femmes.

Le « Programme de prévention des conflits et de dialogue interculturel en Mauritanie » de la Commission européenne a pour objectif de renforcer la résilience de ces jeunes à l'extrémisme violent. Le programme de 6 millions d'euros est pris en charge par le Fonds européen de développement et se déroule de mars 2015 à septembre 2018.

La nature des attentats terroristes perpétrés récemment en Mauritanie corrobore la théorie selon laquelle les groupes désavantagés, notamment de jeunes, sont particulièrement vulnérables aux idées extrémistes violentes. Ceci comprend la jeunesse de banlieue et les jeunes vivant dans certaines régions moins urbanisées qui sont particulièrement vulnérables à la pauvreté et à l'exclusion. La région de



© Ferdinand Reus/Wikimedia

Hodh el Chargui est spécifiquement inquiétante du fait de son exposition directe aux effets de la crise dans le Mali voisin.

Le programme s'efforce de soutenir la lutte contre l'extrémisme violent à travers trois éléments distincts :

- un soutien aux acteurs étatiques, non-étatiques et locaux pour répondre aux besoins des jeunes dans les zones prioritaires.
- un soutien aux acteurs étatiques, non-étatiques et locaux pour répondre aux besoins des jeunes dans les zones prioritaires.
- un soutien aux jeunes impliqués dans des activités criminelles.

Des régions pilotes ont été sélectionnées en collaboration avec les autorités mauritaniennes. Celles-ci comprennent les zones urbaines de Nouakchott et Nouadhibou ainsi que les régions méridionales de Hodh el Chargui, Hodh el Gharbi, Tagant, Assaba et Tiris Zemmour.

« Le programme a pour objectif de renforcer la résilience des jeunes à l'extrémisme violent »



Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Tunisie

Taysir Micro-Finance Greenfield

« Le programme vise à favoriser l'accès des micro-entrepreneurs à l'emprunt »

DANS LE sillage des troubles socio-politiques vécus par la Tunisie en 2011, la Commission européenne a lancé un programme de soutien à l'inclusion financière et au développement parmi les communautés vulnérables en Tunisie. Le programme Taysir Micro-Finance Greenfield de 9,17 millions d'euros a été lancé en septembre 2012 et se déroulera jusqu'en décembre 2018. L'UE contribue à hauteur d'1,4 million d'euros à ce programme qui vise à améliorer le développement rural et l'accès des populations rurales au financement. Elle a établi une institution de microfinancement pour répondre aux besoins des populations pauvres en leur offrant une éducation financière et un soutien à l'expansion de leurs activités économiques.

Le programme vise à favoriser l'accès des micro-entrepreneurs à l'emprunt. Il fournit actuellement des services financiers à au moins 40 000 clients, dont 24 000 vivent dans des zones marginalisées et nombre d'entre eux sont sans emploi, en particulier dans les zones rurales. Les bénéficiaires d'emprunts Taysir bénéficient non seulement de l'inclusion financière, mais également d'une assistance technique par le biais du Taysir Conseil, la branche d'inclusion sociale de l'institution.

L'octroi de microcrédits revient en priorité aux zones rurales où aucune autre institution de microfinancement n'est active. Le programme soutient les efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités en se concentrant en particulier sur l'inclusion financière et l'utilisation de systèmes de banque en ligne. Les responsables du programme sont chargés d'aider les bénéficiaires des prêts à établir des sources de revenus durables et réguliers. Parallèlement, les acteurs économiques locaux sont responsabilisés en matière de renforcement des réseaux locaux et d'inclusion sociale et financière des personnes pauvres. Le programme



© L'UE et Taysir

s'emploie en particulier à développer des outils pratiques et à faciliter le partage des connaissances entre les agriculteurs sur la manière dont ils peuvent améliorer la qualité et la quantité de leur production de lait en vue de sa commercialisation.

Ces actions devraient générer des résultats positifs en élargissant l'inclusion financière en Tunisie, notamment à travers les microfinancements offerts par le programme Taysir et le soutien aux clients incluant l'assistance à l'usage des systèmes de banque mobile et de comptabilité des ménages et les formations de base à la gestion des finances personnelles. Enfin, le programme prend en charge un réseau de soutien destiné aux jeunes entrepreneurs et aux fournisseurs de services dans des domaines spécifiques comme les élevages laitiers et bovins.

La réussite du programme en matière d'inclusion financière contribuera au développement global de l'éducation commerciale et entrepreneuriale en Tunisie, ce qui, en retour, aidera à réduire les défis auxquels les communautés vulnérables sont confrontées. Ce type d'intervention contribue indirectement aux efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent en résolvant l'un des principaux facteurs structurels sous-jacents qui ouvrent habituellement la voie à la radicalisation.

« L'octroi de microcrédits revient en priorité aux zones rurales où aucune autre institution de microfinancement n'est active »

« En encourageant l'inclusion financière le programme contribuera au développement de l'éducation commerciale et entrepreneuriale en Tunisie, ce qui aidera à réduire les défis auxquels les communautés vulnérables sont confrontées »



Action de l'UE en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : Israël

Renouveler les relations entre les Juifs et les Arabes en Israël : une plate-forme de dialogue

EN ISRAËL, les Juifs et les Arabes trouvent de nouvelles manières de débattre, de surmonter leurs différends et de promouvoir une compréhension mutuelle par le dialogue, dans l'espoir de réduire les déclencheurs potentiels d'une confrontation violente.

« Le projet vise à transformer les points de vue divergents des citoyens israéliens pour favoriser des relations plus harmonieuses entre les Juifs et les Arabes »

Pour soutenir ce processus, l'UE a financé le projet « Des relations entre Juifs et Arabes renouvelées en Israël : une plate-forme de dialogue » (Renewed Jewish-Arab Relations in Israel: A Dialogue Platform), dans le cadre du programme Partenariat pour la Paix de l'UE. L'UE a contribué au projet à hauteur de 470 000 EUR sur un budget total de 643 000 EUR. La première phase du projet s'est déroulée de janvier 2013 à décembre 2014. La seconde phase, qui a commencé en 2015, durera 24 mois supplémentaires.

Le projet vise à transformer les points de vue divergents des citoyens israéliens pour favoriser des relations plus harmonieuses entre les Juifs et les Arabes. S'intéressant à tous les aspects des relations entre les communautés juives et arabes en Israël et utilisant la technique dite d' « Applied Deliberative Dialogue (ADD) », un dialogue productif est établi en continu entre les décideurs politiques et les citoyens.

En faisant participer un groupe pilote de citoyens israéliens à la technique ADD, le projet cible des communautés clés à travers des groupes religieux interagissant rarement les uns avec les autres. S'appuyant sur ces compétences pour évoquer les questions essentielles



© Citizens Accord Forum

et souvent sensibles avec des groupes qui sont souvent considérés comme représentant « l'autre », les dialogues ayant eu lieu dans le cadre de ce projet font l'objet de documents de synthèse distribués aux décideurs pour encourager les appels à l'action. Il convient de souligner que des citoyens de la communauté juive ultra-orthodoxe, qui n'avaient jamais participé à des activités intercommunautaires, ont pris part à cette initiative et que des membres des communautés arabes ont participé au forum de dialogue.

En outre, au moins 480 citoyens juifs et arabes ont été impactés par le biais de publicités dans les médias et ont été initiés à la technique ADD, ce qui a entraîné l'organisation d'événements publics et de tables rondes ayant attiré de nombreux participants sur les thèmes des conflits et divisions internes et du conflit israélo-palestinien au sens plus large.

Au niveau des décideurs, les membres juifs et arabes de la Knesset (le parlement) de différentes familles politiques ont participé à des réunions conjointes sous les auspices du Caucus de la Knesset pour les relations entre les Juifs et les Arabes. Ils ont eu accès à des travaux de recherche portant sur une vaste série de thèmes. Après avoir évoqué les différentes questions et expériences affectant la minorité arabe en Israël, les participants ont été enjoins à proposer des mesures pour améliorer la situation, encourager la participation des citoyens et favoriser l'égalité. Ces réunions se sont concentrées particulièrement sur les besoins des femmes des communautés arabe et juive ultra-orthodoxe.

En parallèle, le programme a également formé des animateurs qui ont contribué à part entière à la productivité de tous les aspects du dialogue. Enfin, un manuel de 50 pages a été produit et sera utilisé à l'avenir pour réaliser des activités dans ce domaine.

Ce processus innovant, qui fonctionne à la fois au niveau des citoyens et des décideurs (diplomatie à multiples volets), aide à combler le fossé entre les deux communautés et à fournir des modèles alternatifs solides pour promouvoir des relations intercommunautaires productives, ce qui permet de lutter contre les influences susceptibles de découler sur l'extrémisme.

« Le projet cible des communautés clés à travers des groupes religieux interagissant rarement les uns avec les autres »

« Ce processus innovant aide à combler le fossé entre les deux communautés »

« Dans le cadre des efforts de la Commission européenne pour faire de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent une partie intégrante des programmes de développement de l'UE, une série de formations a été organisée »

Formation sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent

DANS LE cadre des efforts de la Commission européenne pour faire de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent une partie intégrante des programmes de développement de l'UE, une série de formations a été organisée avec les délégations de l'UE, les ambassades des États membres et les parties prenantes des gouvernements locaux et organismes non-gouvernementaux. Ces cours sur mesure sont conçus et offerts pour permettre aux participants de mieux reconnaître les signes avant-coureurs de la radicalisation, orienter leurs programmes de manière à prendre en compte la question des communautés vulnérables et lutter contre les premiers signes d'extrémisme violent.

« Le processus de formation emploie des techniques d'amélioration continue »

Ces formations ont pour objectif d'assurer la compréhension des concepts, des termes et des politiques de lutte contre l'extrémisme violent ainsi que de fournir des méthodes, outils et approches pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. La formation se base sur les bonnes pratiques internationales en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et de développement et a une orientation opérationnelle distincte. Le projet résultera en l'élaboration de lignes directrices faciles à utiliser ainsi que d'idées constructives sur la manière de soutenir le mieux possible les pays tiers dans leurs efforts de planification et de mise en œuvre.

Des ateliers de travail régionaux de trois jours, destinés aux professionnels travaillant en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Nord et en Asie du Sud ont été organisés au cours des années 2013 et 2014. D'autres ateliers ont été organisés au Moyen-Orient, en Asie Centrale et en Asie du Sud-Est en 2015. Quatre ateliers sont prévus pour 2016/17, recouvrant l'ouest des Balkans, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est ainsi qu'une quatrième région restant à déterminer. Des formations d'une journée destinées au personnel politique et stratégique de l'UE à Bruxelles et des briefings d'une demi-journée destinés au personnel senior de l'UE à Bruxelles ont également été proposés en 2015 et d'autres sont prévus pour 2016/17.

Les ateliers évoquent les différents types d'initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent adaptés à chaque pays ou région, la manière dont les programmes mis en œuvre dans différents domaines pourraient contribuer à relever ce défi et le fait que certaines interventions spécifiques pourraient réduire l'attrait et le potentiel de recrutement des extrémistes violents. Chacun de ces ateliers est adapté à la région dans laquelle il est dispensé. Ces ateliers recensent les activités déjà mises en œuvre et abordent des sujets tels que le renforcement de l'Etat de droit, la promotion de l'engagement de la jeunesse



et le rôle des médias, des femmes et de la société civile dans la réponse apportée à l'extrémisme violent.

À travers d'études de cas, ces ateliers destinés aux professionnels se basent sur des exemples et expériences pratiques pour guider les participants et les aider à développer des interventions efficaces. Ils font appel à des exemples pratiques d'interventions qui sont soit spécifiques à la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (c.-à-d. spécifiquement conçues pour atteindre des objectifs de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent) ou pertinentes pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (c.-à-d. ayant principalement un autre objectif mais pouvant également, moyennant parfois certains ajustements, enregistrer des résultats en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent).

« La formation se base sur les bonnes pratiques internationales en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et de développement et a une orientation opérationnelle distincte »

Les supports de formation et documents de référence fournis contiennent les éléments principaux suivants :

- **Le contexte de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent** : aperçu des problèmes dans leur contexte et explication des facteurs favorisant l'extrémisme.
- La **terminologie** joue un rôle important dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. La formation explique qu'il est important de faire preuve de tact et de développer un champ lexical neutre commun lors de la conception de programmes ciblés dont l'impact peut, ce faisant, être plus facilement évalué.
- Les **éléments** d'un programme de prévention et de lutte contre le terrorisme réussi.
- Les **éléments pratiques des programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent**, qui sont examinés à travers des exemples de programmes en contexte, mettant en lumière les compétences de base dans les domaines du développement, de la sécurité et de l'évaluation des projets.
- **Des exercices d'étude de cas** qui présentent des scénarios spécifiques d'extrémisme violent et indiquent une série d'étapes pouvant être mises en œuvre pour répondre à ces menaces à travers des programmes basés sur des principes liés au développement.

Le processus de formation emploie des techniques d'amélioration continue afin d'évoluer dans le temps. Les commentaires des participants au cours et à l'issue de chaque atelier de formation se combinent aux observations des formateurs pour produire un rapport ayant pour objectif d'améliorer la formation à l'avenir.

TerRa et RAN

COMME INDIQUÉ au Chapitre 2, l'UE a mis en œuvre, dans le monde entier, de nombreux programmes et projets externes à la fois spécifiques à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent et pertinents pour ces problématiques. Toutefois, l'UE s'engage également activement en interne par le biais de la Direction générale de la migration et des affaires intérieures de la Commission européenne. Bien que cette brochure se concentre sur ses activités externes, il est utile de garder à l'esprit les actions mises en œuvre par l'UE pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Europe. Ce chapitre présentera donc deux des actions fructueuses entreprises au sein de l'UE.

Terrorism and radicalisation, Europe



Mission et objectifs

Terrorism and Radicalisation, Europe (Terrorisme et radicalisation en Europe, TerRa) a quatre objectifs principaux. Il s'agit tout d'abord de soutenir les agents de première ligne qui sont tous les jours en contact avec des groupes vulnérables à la radicalisation ; deuxièmement, il s'agit de soutenir les victimes du terrorisme et les anciens radicaux en utilisant leurs témoignages pour éclairer le travail de prévention ; troisièmement, il s'agit d'intégrer au Programme de citoyenneté européenne des connaissances actualisées sur la radicalisation et la déradicalisation par le biais d'un cursus destiné aux étudiants des lycées et des universités ; et quatrièmement, il s'agit de proposer des conseils pratiques de politique aux gouvernements européens en se basant sur des recherches approfondies et des consensus d'experts.

Description des activités

TerRa est un programme européen soutenu par la Direction générale de la migration et des affaires intérieures de la Commission européenne, qui comprend un programme de prévention et d'apprentissage basé sur un réseau européen. Il est désormais dans sa seconde phase, TerRa II, lancée en 2014 après la finalisation de TerRa I.

Depuis le début, le programme se concentre sur la recherche dans le but de faire avancer les connaissances actuelles sur les processus de radicalisation. En théorie, cette recherche

pourra ensuite être utilisée pour améliorer l'efficacité des programmes de prévention et de déradicalisation et éclairer le développement de nouveaux programmes.

Sur la base de cette recherche, l'objectif de TerRa est d'apporter une contribution pratique à la prévention de la radicalisation et de la violence politique dans un contexte européen. Dans ce cadre, l'un des objectifs de TerRa était de soutenir des groupes cibles entrant en contact professionnel avec des individus vulnérables à la radicalisation en leur fournissant des outils pratiques à utiliser dans leur travail au quotidien. L'une des tâches principales était d'identifier ces groupes cibles composés principalement des enseignants, personnes travaillant avec les jeunes, travailleurs sociaux, agents de police, personnel des prisons, agents de probation et de libération conditionnelle, journalistes et dirigeants religieux.

« La base du programme a été d'utiliser la recherche pour améliorer l'efficacité des programmes de déradicalisation et en développer de nouveaux »

En parallèle, TerRa I se concentrait sur les expériences personnelles des victimes et des personnes précédemment impliquées dans le terrorisme. Il s'agissait d'évaluer comment les témoignages de ces individus pouvaient offrir une plate-forme pour engager un dialogue avec les individus à risque.

Se basant sur ces expériences, TerRa I a cherché à fournir une large plate-forme permettant aux États membres et aux autres parties prenantes d'échanger des supports, enseignements et expériences ainsi que des outils pratiques, conseils et contributions sur les politiques à mener.

Cette plate-forme a été conçue pour permettre au réseau de couvrir tous les États membres, en collaboration étroite avec le Réseau des Associations de Victimes (Network of Associations of Victims) et le Réseau de Sensibilisation à la Radicalisation – RSR (Radicalisation Awareness Network – RAN). La phase de recherche initiale a également permis de développer un aperçu et une description des méthodes et approches en matière d'identification des victimes et de dépistage des signes de radicalisation ; un manuel comportant des recommandations pour un large groupe de travailleurs de première ligne ; et des orientations destinées aux journalistes et aux décideurs politiques.

TerRa II s'emploie spécifiquement à développer un cursus de citoyenneté destiné aux élèves du secondaire en Europe, à offrir des conseils sur les politiques à mener aux gouvernements européens sur la radicalisation et la déradicalisation et à fournir des formations aux professionnels dans toute l'Europe.

Points clés / enseignements tirés

- Toutes les activités proposées se basent sur une phase de recherche initiale qui s'appuie sur les connaissances existantes en matière de processus de radicalisation pour développer de nouveaux programmes de prévention et de déradicalisation.
- Le programme offre aux groupes cibles des conseils pratiques, mettant en avant le rôle positif que peuvent jouer les victimes et anciens terroristes dans l'amélioration et la mise en place de programmes de déradicalisation.
- Les résultats du programme, à ce jour, comprennent l'extension du réseau, la production de packs de formation, la rédaction de manuels destinés aux travailleurs de première ligne et l'élaboration d'un aperçu des approches permettant de reconnaître les signes de radicalisation.

Réseau de Sensibilisation à la Radicalisation



Mission et objectifs

La prévention de la radicalisation est un outil essentiel de la lutte contre le terrorisme, comme le souligne le Programme européen en matière de sécurité.¹ La Communication de la Commission européenne du 14 juin 2016 aborde la question de la contribution de l'UE pour soutenir les États membres dans la prévention de la radicalisation conduisant à l'extrémisme violent manifesté par le terrorisme.²

Lutter contre la radicalisation et empêcher les individus (en particulier les jeunes et les personnes vulnérables) de rejoindre des groupes terroristes reste une partie essentielle des efforts de lutte contre le terrorisme de l'UE. Cependant, c'est au niveau local, dans les écoles, les communautés, les centres pour la jeunesse et le secteur de la santé, que ce travail est le plus efficace.

« C'est au niveau local, dans les écoles, les communautés, les centres pour la jeunesse et le secteur de la santé, que la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent sont les plus efficaces »

C'est dans cet esprit que la Direction générale de la migration et des affaires intérieures de la Commission européenne a établi le Réseau de Sensibilisation à la Radicalisation – RSR (Radicalisation Awareness Network – RAN) en 2011, réunissant une série d'acteurs différents, des psychologues aux éducateurs en passant par les travailleurs sociaux, ONG leaders de la communauté, agents de police, de prison et de probation et représentants des ministères du gouvernement. Le RSR fournit à ces acteurs l'opportunité d'échanger des expériences, de mettre des connaissances en commun, d'identifier les meilleures pratiques et de lutter contre la radicalisation.

Les professionnels se réunissent en neuf groupes de travail, ciblant chacun un groupe spécifique de parties prenantes. Ces groupes comprennent l'éducation ; la prison et la probation ; la sortie de la radicalisation ; la santé et l'assistance sociale ; la jeunesse, les familles et les communautés ; les communications et les différents récits ; les autorités locales ; la police et l'application de la loi ; et la commémoration des victimes du terrorisme. Aujourd'hui, le RSR met en contact plus de 2400 professionnels entre eux, dont plus de 1700 ont participé à des événements RSR. En octobre 2015, la Commission européenne a renforcé le RSR en l'établissant comme Centre d'Excellence et en lui versant un financement supplémentaire de 25 millions d'euros sur les quatre prochaines années.

Les objectifs principaux du Centre d'Excellence RSR sont :

- de faciliter et d'améliorer l'échange des expériences et la coopération entre différentes parties prenantes (à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE), en particulier à travers le RAN ;

¹ The European Agenda on Security, COM (2015) 185 of 28 April 2015.

² European Commission Communication on Supporting the Prevention of Radicalisation Leading to Violent Extremism. COM (2016) 379 final of 14 June 2016.

- de soutenir l'UE et les parties prenantes pertinentes des États membres dans leurs efforts de prévention, à travers des services de soutien, des outils pratiques et des contributions en matière de politique à mener ;
- de consolider, diffuser et partager l'expertise, les meilleures pratiques et les recherches ciblées dans le domaine de la prévention de la radicalisation.

Description des activités

Le Centre d'Excellence RSR :

- rassemble des professionnels en neuf groupes de travail réunissant de 20 à 40 personnes qui participent à chaque événement.
- aide à identifier et à évaluer les meilleures pratiques à travers le « Recueil RSR d'approches et de pratiques » (RAN Collection of Approaches and Practices).³
- cartographie les dernières conclusions des recherches menées par les professionnels RSR et les autorités dans chaque groupe de travail.
- traduit les enseignements tirés et les informations des professionnels par des recommandations en matière de politique.
- soutient les parties prenantes et les États membres dans l'établissement de structures et cadres de politique pour optimiser l'efficacité des projets et mesures de prévention.
- offre un soutien sur mesure pour le développement et la mise en œuvre d'interventions spécifiquement adaptées aux circonstances locales.

« Le RSR fournit à ceux qui sont impliqués l'opportunité de mettre des connaissances en commun et d'identifier les meilleures pratiques »

Le RSR offre son expertise aux États membres partout où celle-ci est requise. Depuis 2014, le RSR a offert son expertise aux 19 États membres, en soutenant entre autres le lancement de nouveaux programmes et stratégies de lutte contre l'extrémisme violent et l'établissement de réseaux nationaux de professionnels. En 2016, 20 de ces déploiements sont proposés aux États membres. En outre, le Centre RSR propose un soutien et des mesures d'intervention à certains pays tiers prioritaires.

Points clés / enseignements tirés

Il est essentiel :

1. d'investir dans la prévention en éliminant les facteurs favorisant la radicalisation.
2. d'impliquer et de former des professionnels de première ligne qui sont les premiers points de contact professionnels pour les individus à risque.
3. de développer des approches multi-institutionnelles pour prévenir la radicalisation et protéger les individus à risque.
4. de mettre en œuvre des interventions sur mesure adaptées aux circonstances locales.

³ <http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/docs/ran_collection-approaches_and_practices_en.pdf>

5 *Glossaire et documents d'orientation*

Ce chapitre propose un glossaire de termes relatifs à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent. Il est conçu pour servir de guide de référence destiné aux professionnels et aux personnes engagées dans les processus d'élaboration de politiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Il offre également une liste non-exhaustive de documents clés d'orientation et de bonnes pratiques dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent.

Pourquoi un lexique de termes relatifs à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent ?

LA PRÉVENTION et la lutte contre l'extrémisme violent est un domaine dans lequel les partenaires (d'origines souvent diverses) travaillent de manière collaborative et doivent employer un vocabulaire commun et non-émotionnel. Il est important de

clarifier et d'affiner le vocabulaire employé pour favoriser la compréhension mutuelle et une coopération efficace.

Ce lexique de termes clés liés aux programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent a été développé pour faciliter et améliorer le dialogue, la compréhension et la coordination entre toutes les parties prenantes. Il constitue un guide de référence qui devrait s'avérer utile pour les formations et le travail pratique de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Il permettra également une mise en œuvre plus efficace de programmes ciblés, dont l'impact pourra être plus facilement et rigoureusement suivi et évalué.

Glossaire de termes relatifs à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent

Cohésion sociale

Désigne l'intégration de sociétés d'origines ethniques, religieuses ou nationales différentes en une zone locale commune. C'est l'un des attributs d'une société multiculturelle dans laquelle les tensions ethniques ou communautaires sont résolues par des initiatives locales efficaces, des pratiques policières bien menées et l'élimination de frontières sociales susceptibles d'entraîner la dégradation des relations entre les communautés.

Contreterrorisme

Mesures directes contre les réseaux terroristes et mesures indirectes consistant à agir sur l'environnement international et régional et à le rendre inhospitalier pour les réseaux terroristes. Ceci comprend des méthodes à la fois militaires et non-militaires comme la surveillance et la collecte de renseignements.

Conditions favorisant la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent

Cette expression fait référence au contexte dans lequel la radicalisation a lieu. Ces concepts sont parfois décrits comme des « facteurs sous-jacents » ou des « causes profondes », même si l'UE préfère ne pas utiliser le terme de « causes profondes », qui est susceptible d'être mal interprété. Le mot « causes », en particulier, pourrait être utilisé à mauvais escient par des personnes cherchant à justifier ou excuser le terrorisme en établissant un lien systématique entre les circonstances existantes et le terrorisme et en insinuant que les actes terroristes résultent directement de ces circonstances. Au contraire, les processus de radicalisation à l'extrémisme violent ou au terrorisme sont pluridimensionnels, complexes et variables et ils impliquent l'activation de nombreux canaux et méthodes.

Déradicalisation

Processus social et psychologique par lequel l'engagement d'un individu et son implication dans la radicalisation violente sont réduits dans une mesure telle que celui-ci ne risque plus de s'impliquer ni de s'engager dans des activités violentes.

La déradicalisation peut également faire référence à toute initiative visant à réduire le risque de récidive en répondant aux problèmes de désengagement spécifiques et pertinents. La déradicalisation implique une évolution intellectuelle, un changement fondamental de vision de la situation ainsi qu'une modification des comportements.

Désengagement

Processus par lequel un individu connaît un changement dans son rôle ou ses fonctions qui est généralement associé à une participation réduite aux activités violentes. Il ne s'agit pas nécessairement de quitter un mouvement terroriste ou extrémiste car le désengagement est le plus souvent associé à un changement de rôle permanent ou temporaire. Il s'agit donc principalement d'une évolution du comportement. De plus, bien que le désengagement puisse provenir d'un changement de rôle, ce changement de rôle peut être influencé par des facteurs psychologiques tels que la désillusion, l'épuisement (« burnout ») ou des attentes déçues. Le désengagement diffère de la déradicalisation car il ne suppose pas de retrait psychologique total ou de changement de valeurs et d'idéaux mais il nécessite d'abandonner l'objectif de parvenir à ses fins par la violence.

Diminution du risque

Désigne les initiatives qui ciblent des individus ayant précédemment été impliqués dans l'extrémisme violent comme les transfuges ou les personnes purgeant des peines pour des activités liées au terrorisme. C'est un terme plus flexible que le désengagement et la déradicalisation, en ce sens qu'il ne cherche pas à faire la distinction entre les différentes adaptations des attitudes ou comportements.

Extrémisme

Toute théorie politique mettant en avant des politiques immodérées et sans compromis, impliquant souvent une tendance ou une disposition à se tourner vers les extrêmes, en particulier sur les sujets politiques ou religieux. Une personne peut avoir des points de vue extrémistes sans pour autant entreprendre des actes de violence ou de terrorisme. Le niveau d'extrémisme manifesté par un individu fait, lui, référence uniquement à son engagement vis-à-vis de l'idéologie fondamentaliste.

Extrémisme violent

Désigne la création d'une violence justifiée ou motivée par l'idéologie ainsi que le soutien apporté à ces actions. USAID définit ce terme comme le fait de « prôner, préparer, soutenir ou participer de quelque manière que ce soit à la violence idéologiquement motivée ou justifiée afin de faire avancer ses objectifs sociaux, économiques et politiques ».

Insurgé

Personne ou groupe combattant un gouvernement ou un occupant dans le but de le renverser.

Intervention

Dans le contexte de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, les interventions font référence aux projets ayant pour intention de détourner les personnes de toute velléité de participation à des activités extrémistes violentes. Les

interventions peuvent comprendre, par exemple, le mentorat, le suivi psychologique, l'orientation religieuse ou le soutien aux processus d'engagement citoyen.

Multiculturalisme

Préservation et inclusion active d'une gamme diversifiée de cultures, pratiques religieuses et ethnicités dans une société, une région ou un État unifiés. Il peut s'agir d'un objectif général de politique des autorités ou être promu par des autorités locales et des citoyens. Il peut être considéré à la fois comme une pratique ou un objectif normatif.

Prévention

Branche de la Stratégie de l'UE visant à lutter contre le terrorisme se concentrant principalement sur la prévention et lutte contre l'extrémisme violent. Elle vise à réduire ou à éliminer le risque d'implication des individus dans l'extrémisme violent et le terrorisme en s'attaquant à l'environnement propice à la radicalisation. La prévention comprend l'identification et le signalement des personnes portées vers l'extrémisme violent et la mise en œuvre d'interventions adaptées. Ces interventions visent à détourner les individus de la voie de la radicalisation.

Prévention et lutte contre l'extrémisme violent

Même s'il existe différentes définitions de la « prévention de l'extrémisme violent », les programmes de prévention et de lutte contre le terrorisme peuvent être définis comme une vaste gamme d'activités non-coercitives de prévention qui sont unies par l'objectif de contrecarrer les facteurs clés de l'extrémisme violent et qui sont spécifiques aux lieux dans lesquels les programmes sont mis en place. Les programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent comprennent des activités qui ciblent les individus identifiés spécifiquement comme « risquant » potentiellement d'être tentés par la violence ».¹

Protection

Branche de la Stratégie de l'UE visant à lutter contre le terrorisme ayant pour objet de protéger les infrastructures et les citoyens et de réduire leur vulnérabilité aux attaques.

Poursuite

Branche de la Stratégie de l'UE visant à lutter contre le terrorisme ayant pour objet de protéger les infrastructures et les citoyens et de réduire leur vulnérabilité aux attaques.

Radicalisation

Il existe de nombreuses définitions de la radicalisation. Cette dernière est essentiellement le processus social et psychologique par lequel les individus passent d'un engagement grandissant à une idéologie politique ou religieuse extrémiste. Ceci ne signifie pas nécessairement que les personnes concernées auront recours à la violence et ne constitue pas forcément le précurseur de l'extrémisme violent. Mais lorsqu'il est décidé, dans le cadre de ce processus, que la peur, la terreur et la violence sont justifiées pour parvenir à des changements politiques, idéologiques ou sociaux, la radicalisation à l'extrémisme violent et au terrorisme a lieu.

¹ James Khalil et Martine Zeuthen, 'Countering Violent Extremism and Risk Reduction: A Guide to Programme Design and Evaluation', RUSI Whitehall Report 2-16, June 2016.

Réaction

Fait référence à la branche de la Stratégie de l'UE de lutte contre le terrorisme qui s'efforce de préparer et de minimiser les conséquences d'une attaque terroriste réussie.

Récidivisme

Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, ce terme fait référence à un retour en arrière ou une rechute d'une personne dans de vieux schémas de comportement radical ou extrémiste habituellement associés à des violences ou activités terroristes.

Recrutement

Ce terme est souvent associé au terme de « radicalisation ». Cependant, ces deux termes ne sont pas toujours interchangeable. Le recrutement implique l'existence de recruteurs ou d'influences externes qui poussent les personnes à s'engager dans la voie du terrorisme ou de l'extrémisme violent. Aussi, l'utilisation du terme « radicalisation » a été critiqué par certaines personnes pour supposer que les points de vue extrêmes sont développés *avant* même de rechercher des groupes terroristes plutôt que l'inverse, ce qui ne tient pas compte des efforts de recrutement.²

Réhabilitation

Ce terme désigne une intervention planifiée et ciblée se concentrant sur les caractéristiques d'un délinquant (comportements, compétences et processus cognitifs, compétences sociales, éducationnelles ou professionnelles) qui semblent être à l'origine de son comportement violent / criminel afin de réduire la probabilité que la personne récidive. Les efforts de réhabilitation peuvent comprendre une (ré)éducation religieuse par des figures respectées, un suivi psychologique, des activités familiales, des interventions dans la communauté et la formation professionnelle.

Réintégration

Désigne une transition sûre par laquelle une personne précédemment impliquée dans l'extrémisme violent ou le terrorisme réintègre la société classique et mène une existence respectueuse de la loi en acquérant des comportements et attitudes lui permettant généralement de vivre de manière productive au sein de la société.

Résilience

Désigne les facteurs, idées, institutions, problèmes, tendances ou valeurs qui permettent aux individus et aux communautés de résister à la violence ou de prévenir les violences. Il peut également s'agir de la capacité qu'ont les gens, groupes et communautés de réfuter et rejeter les partisans de l'extrémisme violent et l'idéologie qu'ils mettent en avant et de se rétablir après une manifestation de l'extrémisme violent.

Terrorisme

Désigne les actes commis dans le but d'intimider gravement une population, de déstabiliser ou de détruire les structures d'un pays ou d'une organisation internationale ou de contraindre un gouvernement à s'abstenir de réaliser certaines actions.

² M Sedgwick, 'The Concept of Radicalisation as a Source of Confusion', *Terrorism and Political Violence* (Vol. 22, No. 4, 2010).

Vulnérabilité

Désigne un état dans lequel on pourrait être blessé ; difficile à protéger ; susceptible d'être attaqué moralement ou idéologiquement. Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, ce terme décrit les facteurs et caractéristiques liés au fait d'être susceptible d'être radicalisé.

Documents clés de politique de l'Union européenne***Vision partagée, action commune : Une Europe plus forte. Une stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne***

La Stratégie globale de l'UE de juin 2016 énonce les intérêts et principes fondamentaux de l'engagement de l'UE dans le monde et sert de cadre de politique global de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité ainsi que de document de référence. Elle explique les valeurs de l'UE et la vision que l'UE espère mettre en œuvre dans le monde. La stratégie identifie le terrorisme comme l'un des risques clés auxquels l'UE et ses voisins sont confrontés. Au sein de l'UE, la stratégie se concentre principalement sur le besoin d'intensifier les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, le partage des informations et la coopération en matière de renseignement. Au-delà de l'UE, la stratégie envisage de continuer à développer une coopération anti-terroriste respectueuse des droits de l'homme avec les voisins de l'UE ainsi que la coopération internationale en matière de radicalisation et d'extrémisme violent.

Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme

L'objectif de cette stratégie, d'abord élaborée en 2005, est de « faire reculer le terrorisme dans le monde entier tout en respectant les droits de l'homme ». La stratégie se base sur quatre piliers ayant pour objectif de réduire la menace posée par le terrorisme et la vulnérabilité au terrorisme. Ces piliers comprennent Réaction (se préparer aux conséquences d'une attaque terroriste) ; Protection (réduire la vulnérabilité des infrastructures et des civils aux attaques terroristes) ; Poursuites (traduire les terroristes devant la justice) ; et la Prévention (empêcher les gens de se tourner vers le terrorisme en s'attaquant aux environnements propices).

Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre la radicalisation et le recrutement de terroristes

Cette stratégie se concentre sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (le pilier « Prévention » de la Stratégie de l'UE de lutte contre le terrorisme). Elle a d'abord été élaborée en 2005 puis modifiée deux fois, la dernière version ayant été produite en 2014. La Stratégie se concentre principalement sur la sécurité dans l'UE, cependant elle forme également la base des actions de « Prévention » de l'UE dans des zones plus éloignées. Elle vise à empêcher la radicalisation vers toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme violent. La stratégie reconnaît qu'une grande partie de l'idéologie radicale provient de groupes qui agissent dans un cadre légal. Elle reconnaît également le besoin d'intervenir globalement et de manière inclusive en regroupant une série de secteurs et de parties prenantes afin de perturber les réseaux existants et d'empêcher de nouvelles recrues de rejoindre la cause. La stratégie est conçue pour aider les États à développer, lorsque ceci

est pertinent, leurs propres politiques et programmes en tenant compte de leurs propres besoins, objectifs et capacités spécifiques.

Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent : renforcer la réponse de l'UE

Ce document de politique est une Communication officielle de la Commission européenne de janvier 2014, qui explique comment la Commission européenne, en collaboration avec le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et avec le soutien du Coordinateur en matière de lutte anti-terroriste de l'UE, peut soutenir les États membres dans la prévention de la radicalisation. Il identifie dix domaines dans lesquels les États membres et la Commission européenne peuvent collaborer, de la consolidation de l'expertise et la formation des professionnels à la coopération avec des acteurs de la société civile et du secteur privé. Ce document se concentre principalement sur les efforts de prévention et de lutte contre le terrorisme au sein de l'UE ; cependant, il souligne également le besoin d'harmoniser les aspects internes et externes de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et identifie des domaines d'action complémentaires.

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : Soutien à la prévention de la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent

Cette Communication a été publiée en juin 2016 et décrit l'approche de l'UE en matière de soutien apporté aux États membres dans la prévention de la radicalisation à l'extrémisme violent et au terrorisme. Elle affirme que les défis ne peuvent être relevés que par une combinaison de mesures dans différents domaines de politique rassemblant les autorités compétentes et acteurs sociétaux à tous les niveaux (local, régional, national et européen). La Communication souligne comment le travail au niveau de l'UE peut soutenir les États membres dans sept domaines spécifiques. Il s'agit du : soutien à la recherche, à la collecte de données probantes, à des actions de suivi et aux réseaux ; de la lutte contre la propagande terroriste et les discours haineux en ligne ; de la lutte contre la radicalisation en milieu carcéral ; de la promotion d'une éducation ouverte à tous et des valeurs communes de l'UE ; de la promotion d'une société inclusive, ouverte et résiliente et d'actions en faveur des jeunes ; de la dimension sécuritaire de la lutte contre la radicalisation ainsi que de la dimension internationale.

Documents clés de politique internationale et de bonnes pratiques

La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies

Cette Stratégie et son Plan d'action ont été adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2006. Il s'agit de la première fois que les États membres des NU adoptent une approche stratégique commune de la lutte contre le terrorisme. La Stratégie comporte quatre domaines d'action : lutte contre les conditions propices à la propagation du terrorisme ; prévention et lutte contre le terrorisme ; renforcement des capacités pour prévenir et combattre le terrorisme et renforcer le rôle des NU en ce sens ; et respect des droits de l'homme et de l'État de droit comme base fondamentale pour lutter contre le terrorisme.

Le 1er juillet 2016, l'Assemblée générale des NU a adopté par consensus une résolution réexaminant la Stratégie mondiale des NU en matière de lutte contre le terrorisme. La résolution soulignait l'importance d'une mise en œuvre intégrée et équilibrée des quatre piliers de la Stratégie et enjoignait tous les États membres ainsi que les NU à s'unir contre l'extrémisme violent lorsque celui-ci conduit au terrorisme. Le rôle des femmes et des jeunes, le phénomène des combattants terroristes étrangers, le financement du terrorisme et la radicalisation dans les prisons sont des thèmes très abordés. La résolution examine également de manière plus approfondie le Plan d'action du Secrétaire général visant à prévenir l'extrémisme violent et recommande que les États membres tiennent compte des recommandations pertinentes du plan et les mettent en œuvre avec l'aide des NU.

Le Plan d'action du Secrétaire général des NU pour la prévention de l'extrémisme violent

En janvier 2016, le Secrétaire-général a présenté à l'Assemblée générale un Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Le Plan vise à appliquer systématiquement des mesures préventives qui s'attaquent aux moteurs de l'extrémisme violent aux niveaux local, national, régional et mondial. Le Plan fournit un nouveau cadre pour combattre l'extrémisme violent grâce à des mesures visant à remédier aux facteurs favorisant l'extrémisme violent. Il identifie une série de facteurs d'attraction et de répulsion incitant les individus à se tourner vers l'extrémisme violent et préconise une approche pratique et globale faisant appel à « tous les secteurs du gouvernement » et « tous les secteurs de la société ». Le Plan fournit plus de 70 recommandations aux États membres et au système des NU dont l'une consiste, pour les États membres, à envisager d'adopter leurs propres Plans d'action nationaux.

Mémoire d'Ankara sur les bonnes pratiques pour une démarche multisectorielle à l'égard de la lutte contre l'extrémisme violent

Rédigé sous la houlette du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (FMCT – Global Counter-Terrorism Forum (GCTF) en anglais) et en particulier de son Groupe de travail consacré à la lutte contre l'extrémisme violent, ce document a été produit en septembre 2013 et s'inspire de l'expérience des membres du FMCT. Il vise à mettre en avant une approche exhaustive de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent en définissant les rôles que les gouvernements, les agences et les acteurs de la société civile peuvent jouer à cet égard. Il divise ces rôles en plusieurs sections, notamment l'identification du problème ; les approches multi-institutionnelles au sein de l'Etat ; les partenariats public-privé ; les approches socio-économiques ; et le rôle des organismes chargés de l'application de la loi. Il identifie également une série de thèmes prioritaires, notamment le rôle des femmes, la promotion des opportunités économiques, l'éducation, les efforts intercommunautaires et le travail avec les jeunes.

Objectifs de développement durable des NU

En septembre 2015, les 193 pays de l'assemblée générale des NU ont adopté une série d'objectifs pour en finir avec la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité de tous dans le cadre d'un nouveau programme de développement durable. Chaque objectif est associé à des buts spécifiques devant être atteints au cours des 15 prochaines années. Selon l'Objectif de développement durable 16 sur la paix et la sécurité, la communauté internationale devrait « [p]romouvoir des sociétés paisibles et inclusives pour le développement durable » et « [s]olidifier les institutions nationales

pertinentes, notamment à travers la coopération internationale, pour renforcer les capacités à tous les niveaux, en particulier dans les pays en voie de développement, afin d'empêcher la violence et de lutter contre le terrorisme et le crime ».

Mémoire d'Abu Dhabi sur les bonnes pratiques en matière d'éducation et de lutte contre l'extrémisme violent

Ce document a également été produit sous les auspices du groupe de travail FMCT sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Il a été rédigé et élaboré en collaboration avec le Hedayah Center en septembre 2014. Ce document se focalise sur la manière dont les politiques et programmes de lutte contre l'extrémisme violent peuvent être développés dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. L'objectif est de fournir des options concrètes à travers lesquelles les établissements d'éducation peuvent participer positivement et proactivement aux activités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

Bonnes pratiques sur l'utilisation de la mobilisation communautaire et de la police communautaire pour lutter contre l'extrémisme violent

Ce document a été produit en août 2013 par le Groupe de travail FMCT sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Il se concentre sur l'importance des initiatives adaptées aux réalités locales et met en évidence deux outils clés de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent : la mobilisation des communautés et la police de proximité. Ces outils portent sur le renforcement des relations de confiance avec les communautés locales et leur inclusion en tant que partenaires, à travers leur sensibilisation à la menace de l'extrémisme violent, le renforcement de la résilience et la mise à disposition d'outils permettant de prévenir la radicalisation et la violence. Il développe un certain nombre de bonnes pratiques tout en soulignant que les actions sur mesures et spécifiques au contexte demeurent essentielles.

Mémoire de Rome sur les bonnes pratiques en matière de réhabilitation et de réinsertion des délinquants extrémistes violents

Ce document de mai 2012, rédigé également dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme reconnaît l'effet d'incubation que les prisons et autres institutions de privation de liberté peuvent avoir en matière de radicalisation et d'extrémisme violent et suggère des bonnes pratiques pour lutter contre ces phénomènes. L'objectif est de proposer des méthodes de réhabilitation des extrémistes violents et de les réintégrer dans la société avec un risque réduit de récidive.

COMMENT OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'UE ?

Publications gratuites :

- sur EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>) ;
- auprès des délégations ou des représentations de l'Union européenne. Vous pouvez obtenir leurs coordonnées sur Internet (<http://europa.eu>) ;
- ou en envoyant un fax au numéro suivant : +352 2929-42758.

Publications payantes :

- sur EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).
- Pour les abonnements payants (p. ex. série annuelle du Journal officiel de l'Union européenne et recueils de jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne) : auprès de l'un des agents de vente de l'Office des publications de l'Union européenne (http://publications.europa.eu/others/agents/index_en.htm).

